LES FILLES

DE LA

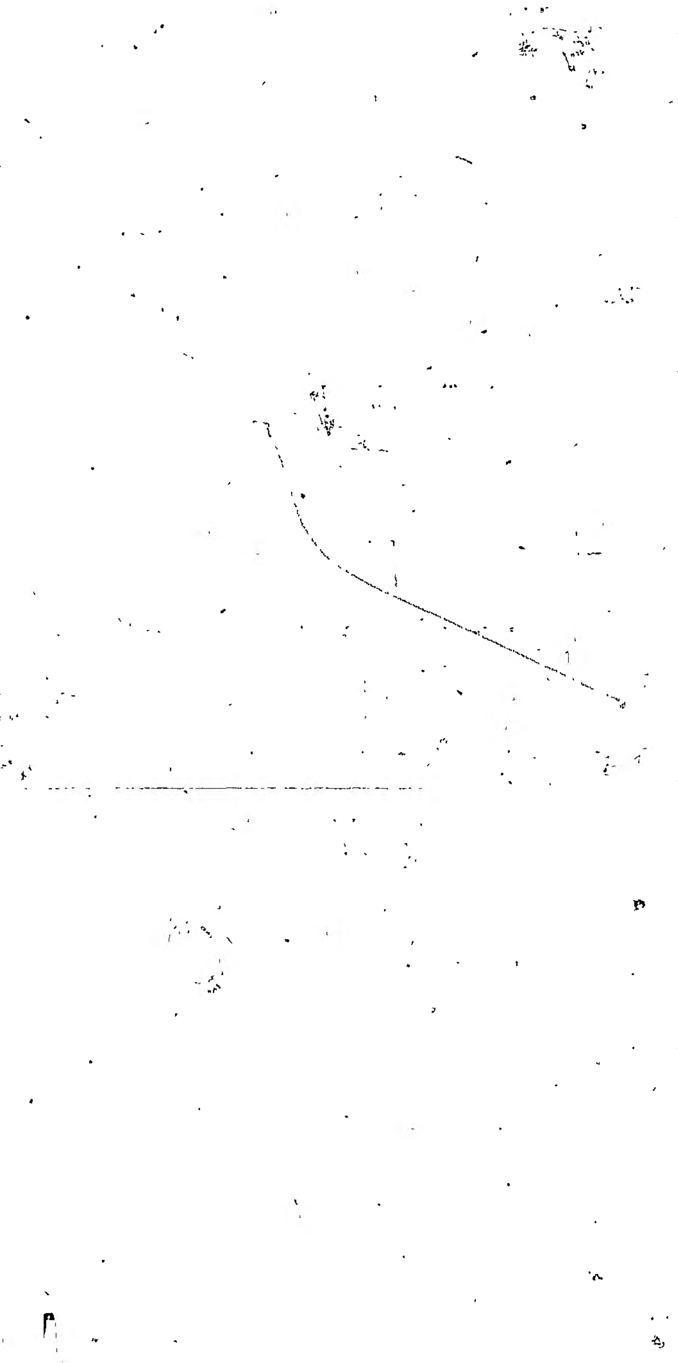
PROVIDENCE

DE

SAINT-BRIEUC



1818-1926



LES FILLES

DE LA

PROVIDENCE

DE

SAINT-BRIEUC



1818-1926

Pens. filles

INTRODUCTION

Au centre même de la ville de Saint-Brieuc, de vastes bâtiments, entourés de grands murs, forment une petite cité dans l'agglomération principale. Là s'abrite la maison-mère des Filles de la Providence.

L'établissement compte déjà plus d'un siècle d'existence ; le fondateur, l'abbé Jean-Marie-Robert de la Mennais, alors Vicaire capitulaire du diocèse, n'eut d'abord en vue que l'éducation des enfants du peuple dont le délaissement, à la suite des troubles révolutionnaires, avait ému de pitié son cœur d'apôtre.

Nous verrons comment ses Filles furent amenées à étendre leur champ d'action jusqu'à la classe aisée, sans toutefois négliger le but primitif de leur Institut. En dépit des premières difficultés et des périls incessants courus par les Congrégations enseignantes depuis 1880 jusqu'à nos jours, l'œuvre n'a cessé de prospérer. Sans doute, cette vitalité persistante découle de l'esprit évangélique infusé aux premières Religieuses et jalousement conservé par leurs continuatrices. Cet esprit de simplicité, ~~d'humilité, de foi, de charité,~~ d'abandon à la divine Providence fut communiqué à la société naissante par son Fondateur. Aussi sera-t-il intéressant, avant de parler d'elle,

de jeter un regard attentif sur la vie de ce prêtre au « zèle de feu, au courage de fer » qui travailla sans relâche à procurer la gloire de Dieu, le salut des âmes rachetées du sang du Christ, et dont la Cause de Béatification et de Canonisation a été introduite à Rome. Un décret du 22 mars 1911 l'a déclaré « Vénérable » et des milliers de voix d'enfants montent chaque jour vers le ciel pour obtenir sa glorification que la reprise du Procès permet d'espérer pour un avenir prochain.

LE FONDATEUR

Jean-Marie-Robert de la Mennais naquit à Saint-Malo le 8 septembre 1780, au sein d'une riche famille d'armateurs. Ses premières années reçurent l'empreinte d'une piété douce et forte d'une mère que la mort vint lui ravir à sept ans. Deux années après ce premier malheur s'ouvrait l'ère troublée de la Révolution française. En ces tragiques circonstances, quelques heures avant le départ pour l'exil de Monseigneur de Pressigny, Jean-Marie reçut des mains de son évêque, la sainte Communion puis la Confirmation. C'est en ce jour mémorable qu'il entendit, pour la première fois, l'appel divin.

Les sanglantes persécutions de Carpentier, les dangers encourus en servant la messe aux prêtres insermentés, loin d'ébranler sa précoce vocation, ne firent que la confirmer. Pour les âmes de cette trempe, plus la cause embrassée est combattue et malheureuse, plus l'attachement pour elle se fait ardent et passionné.

Durant la Terreur, le jeune homme s'adonna aux études ecclésiastiques. Puis, au sortir de la tourmente, il se rendit à Paris, où l'évêque de sa première Communion lui conféra, en une seule cérémonie, les ordres mineurs et le sous-diaconat. C'était en 1801.

Monseigneur de Maillé, évêque de Rennes, l'ordonna diacre en 1803 et le fit prêtre en



Le Vénérable Jean-Marie-Robert de la Mennais

février de l'année suivante. Les rêves de Jean-Marie étaient enfin réalisés. Il était prêtre ! Mais, à cette époque où tout était à reconstituer, il ne suffisait pas à cette âme ardente d'être même un saint prêtre; le zèle de l'apôtre dévorait son cœur.

Au cours des deux années écoulées entre le sous-diaconat et le diaconat, il avait travaillé sans relâche au progrès d'une œuvre dont le but était bien conforme aux préoccupations qui devaient plus tard absorber son existence. Deux ecclésiastiques venaient d'ouvrir un collège à Saint-Malo, en vue de travailler à la formation religieuse de la jeunesse et de favoriser le recrutement sacerdotal. Le succès de l'entreprise dépassa les espérances, les élèves affluèrent. L'abbé Jean fut chargé des cours de philosophie et de théologie. Il réussit à merveille et sut mettre à la portée des intelligences très diverses de ses élèves, les questions les plus ardues.

Sa tâche était déjà lourde, quand Monseigneur de Maillé lui demanda d'ajouter à sa charge de professeur, celle de vicaire à la cathédrale. Les âmes attendaient, le vaillant prêtre ne sut pas refuser. Il se dépensa sans compter, distribuant avec largesse, même aux paroisses environnantes où son talent oratoire le faisait appeler, le pain de la parole divine.

Epuisé par tant de travaux, il dut se retirer quelque temps à la Chesnaie, propriété familiale proche de Dinan. Là, de concert avec son frère Féli, il composa

quelques ouvrages de littérature qui rendirent leurs deux noms très célèbres. Mais l'action reprit bientôt l'abbé Jean.

Il revint au collège, tout rempli de l'esprit de Dieu qu'il communiquait à une jeunesse enthousiaste, puissamment soulevée par sa piété rayonnante plus encore que par sa science. Un édit impérial vint, hélas ! frapper l'œuvre si chère en plein succès. Il fallut fermer le collège. Le cœur brisé, l'abbé de la Mennais se retira dans sa famille.

Un autre genre d'épreuves l'y attendait. La fortune paternelle sombra lors du blocus continental. Jean-Marie se chargea de régler la situation. L'honneur fut sauf, mais au prix de pénibles sacrifices. C'était l'heure douloureuse, voulue par Dieu sans doute, pour grandir l'âme de son apôtre et la rendre plus apte aux entreprises délicates qu'il allait lui confier.

Bientôt, en effet, la Providence le tira de sa retraite. L'évêque de Saint-Brieuc, Monseigneur Caffarelli, l'appela près de lui pour en faire son secrétaire particulier. L'abbé de la Mennais mit tout son zèle au service du dévoué pasteur qui travaillait à relever les ruines religieuses de son diocèse. Une étroite amitié ne tarda pas à les unir; la mort de l'évêque vint brusquement rompre ces liens. L'abbé Jean croyait rentrer dans la vie privée, quand le Chapitre le nomma Vicaire capitulaire. Les responsabilités de cette charge étaient écrasantes. Avec le secours de Dieu, il les envisagea

sans frémir et se mit immédiatement à l'œuvre.

Tout d'abord, il donna deux retraites ecclésiastiques, au cours desquelles il fit passer en son clergé la flamme qui consumait son cœur. Les rangs de ce clergé étaient bien clairsemés. Remédier à cette pénurie de prêtres devint la préoccupation constante du grand Vicaire. Le séminaire de Saint-Brieuc reçut les premières marques de sa sollicitude. Quand il eut rendu moins précaire l'existence de ses maîtres et de ses élèves, il se tourna vers la partie bretonne du diocèse et réussit à restaurer deux petits séminaires à Tréguier et à Plouguernével.

Pour réveiller la foi dans les masses, il organisa dans la ville épiscopale d'abord, puis dans tout le diocèse, de grandes missions dont il était le prédicateur le plus convaincu et le plus convaincant. Sa parole vibrante, simple, mais pressante, touchait les plus endurcis.

Il s'agissait ensuite de consolider l'œuvre des missions dans les âmes. Sous l'impulsion du Vicaire capitulaire naissent confréries et associations pieuses. C'est la Congrégation du collège de Saint-Brieuc pour la préservation des jeunes gens; puis l'association des marchands et artisans de la ville qui unit les hommes dans les liens d'une fraternelle charité. Les jeunes filles ont aussi leur groupement. « La Congrégation des Demoiselles » doit, dans la pensée de M. de la Mennais, former une

élite d'où sortiront des guides et des apôtres pour les jeunes personnes de la classe populaire. L'ardeur du salut des âmes décuple les forces de ce vaillant, aussi, aux charges accablantes de son poste éminent, l'abbé Jean veut encore ajouter le ministère obscur mais si fructueux de directeur des hommes et des jeunes gens qu'il se met à confesser assidûment.

Là pourtant ne se bornent pas les efforts de son zèle. L'avenir est à qui possède l'enfance. L'abbé Jean le savait. Le gouvernement aussi, et sur ces entrefaites, celui-ci voulut mettre en honneur les méthodes de l'enseignement mutuel. Les dangers présentés par cet enseignement, qui faisait bon marché de la doctrine chrétienne, n'échappèrent pas à l'œil clairvoyant du Vicaire général. Il résolut de prévenir le mal en appelant à Saint-Brieuc les « Frères des Ecoles Chrétiennes ». L'école mutuelle ouvrit cependant, mais elle végéta, tandis que les « Ignorantins » virent s'accroître chaque jour le nombre de leurs élèves.

Quant aux jeunes filles, elles avaient, avant la Révolution, reçu l'éducation et l'instruction religieuse par les soins de nombreuses congrégations de femmes. M. de la Mennais ménagea le retour de celles-ci partout où la chose fut possible; ainsi ses démarches permirent aux anciens pensionnats des Ursulines de Dinan, Tréguier, Lannion, Lamballe et Quintin de rouvrir leurs portes. A Saint-Brieuc, les enfants de

la classe aisée étaient reçues chez les Dames de la Charité du Refuge, mais les petites filles pauvres étaient abandonnées à elles-mêmes. Leur délaissement émut le cœur du grand Vicaire qui, pour elles, chercha dans sa Congrégation des Demoiselles les âmes dévouées qui devaient être les premières Filles de la Providence.

Tant de labeurs n'empêchaient pas le grand Vicaire de remplir exactement les fonctions de sa charge. Rien n'était négligé : ni la discipline sacerdotale qu'il maintint avec autant de douceur que de fermeté, ni le règlement de questions relatives à quelque point de doctrine, — le clergé breton fut alors sérieusement mis en garde contre les attaques d'un gallicanisme renaisssant, — ni le soin de la réputation de saints prêtres, objet des tracasseries sournoises de certains agents gouvernementaux. L'abbé de la Mennais défend courageusement la réputation de ses confrères, sans égard pour son crédit personnel. L'intérêt matériel des curés et vicaires des campagnes, des ecclésiastiques âgés ou infirmes entre aussi dans le cadre de ses préoccupations toutes paternelles; aucun détail ne le laisse indifférent et c'est encore avec une constante affabilité qu'il accepte, ici la présidence d'une fête religieuse, là, quelque invitation le pressant d'aller visiter un couvent, un pensionnat, un orphelinat. Bon Pasteur véritable, il se fait tout à tous, sans détriment pour les deux Congrégations, filles de son cœur et de son intelli-

gence, dont il poursuit activement l'organisation et le perfectionnement.

L'Institut des Filles de la Providence faisant l'objet d'un chapitre spécial, contentons-nous ici de considérer l'origine des « Petits Frères de l'Instruction chrétienne ».

De trois jeunes Bretons hébergés et instruits par lui, M. de la Mennais avait d'abord songé faire de simples auxiliaires des Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Les doléances des recteurs de campagne, désireux de procurer le bienfait de l'instruction chrétienne à leurs petits paroissiens, l'amenèrent à concevoir un plan plus vaste. Il pensa que si Dieu voulait bénir l'œuvre entreprise et diriger quelques âmes vers le noviciat improvisé, il pourrait envoyer un instituteur dans les communes où le recteur accepterait de le loger et de le nourrir au presbytère. Les frais d'installation se trouveraient ainsi considérablement réduits et la vie commune serait une sauvegarde pour le jeune homme isolé au sein d'une population ignorante. Quelques postulants se présentèrent. On entoura donc la ville épiscopale d'une trentaine de petites écoles. Mais les demandes affluaient ; le nombre des nouveaux arrivants ne permettait pas de donner à toutes une réponse favorable. Toutefois, l'inébranlable confiance du fondateur, cette fois encore, ne devait pas être trompée.

C'est alors qu'il rencontra le Vicaire général de Vannes, M. Deshayes. Celui-ci avait commencé d'établir dans son diocèse

une œuvre semblable à celle de M. de la Mennais. Ses Frères étaient en assez grand nombre, mais où trouver le moyen de pourvoir à leur subsistance ? Les deux initiateurs s'offrirent un mutuel concours ; l'un partagerait ses subsides avec l'autre, qui, en retour, céderait au premier le surcroît de son personnel. Ils conclurent ainsi l'union de leurs congrégations. Chacune devait garder cependant sa physionomie propre ; le lien était surtout dans la personne des deux fondateurs. Grâce au profond esprit surnaturel de ces derniers, les clauses de cet étrange pacte furent observées sans inconvénient et bientôt cette alliance permit d'établir des écoles à Pordic, Dinan, Guingamp, Lamballe, Moncontour. Une grande humilité, un complet dénuement servirent de fondements communs à ces nouvelles maisons, des épreuves de toutes sortes marquèrent leurs débuts ; mais soutenus par leur Père, les vaillants petits Frères ne se laissèrent rebuter par aucune difficulté et le succès vint, sans tarder, récompenser leurs méritoires efforts.

Quand M. de la Mennais eut rédigé les premières Règles, fait prononcer le premier vœu d'obéissance à quelques Frères, donné l'habit à tous, la petite Congrégation prospéra de jour en jour. A l'heure où la Société prenait une plus grande extension, tout le poids en retomba sur lui, M. Deshayes ayant été appelé à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour relever la Congrégation de Marie du Bienheureux Grignion de Mont-

fort. L'abbé Jean assuma cette charge, se multipliant pour visiter ses Frères et obtenir la reconnaissance légale de son Institut.

Un tel succès dans ses entreprises aurait pu flétrir la fleur de l'humilité au souffle de la gloire humaine dans le cœur du grand Vicaire. Il n'en fut rien. Dieu, du reste, en plantant sa croix dans l'âme de son serviteur, lui faisait ainsi payer par la généreuse acceptation du sacrifice et de l'épreuve, la prospérité constante de ses œuvres.

En 1819, Mgr Le Groing de la Romagère était venu prendre possession de son siège épiscopal de Saint-Brieuc. Pour sauvegarder la liberté d'action du nouveau prélat, M. de la Mennais offrit sa démission : elle fut acceptée.

Il crut dès lors pouvoir consacrer son existence à ses établissements religieux, quand l'influence de Mgr de Quélen le fit nommer Vicaire général à la grande Aumônerie de France. Cette élévation subite ne l'éblouit pas; elle lui imposait d'ailleurs de douloureuses séparations. Pourtant, après quelques jours de retraite, l'âme fortifiée, il se mit au service du Grand Aumônier, le prince de Croy. La confiance dont celui-ci l'honora, lui valut d'avoir à régler les plus importantes affaires du royaume. La nomination des évêques retomba presque entièrement sur lui; il se fit remarquer dans cette mission délicate par une parfaite impartialité.

Il avait beau passer comme le divin

Maître en faisant le bien, son crédit suscitait des envieux. Tout d'abord, on lui ôta son poste de Vicaire général, mais le prince de Croy réussit à le retenir près de lui jusqu'en août 1824, où la Grande Aumônerie fut alors supprimée. Il reprit la route de Bretagne, non pour y occuper le siège de Quimper, comme on le lui avait proposé, mais pour se donner entièrement à ses fondations religieuses.

L'heure était venue pour l'abbé Jean de gravir le Calvaire. Quand parut l'encyclique « *Mirari vos* » condamnant les idées soutenues par l'abbé Féli dans son journal « *L'Avenir* », il put espérer un instant la soumission pleine et entière de son malheureux frère, qu'il s'efforça, en vain, de consoler et d'apaiser. Alors, sa décision fut prise : coûte que coûte, en dépit de son cœur, il resterait fidèlement attaché à la Papauté. Ce fut un martyre pour son âme si tendre, si fidèle ; cependant aucune plainte ne lui échappa tandis qu'il savourait goutte à goutte le calice d'amertume.

Depuis 1824, le noviciat des Frères avait été transféré à Ploërmel; c'est là que l'abbé Jean de la Mennais se retira. Il y fut le modèle achevé de toutes les vertus dont il recommandait la pratique, spécialement d'une profonde humilité et d'une pauvreté digne d'un saint François d'Assise. Pendant de longues années, il travaille inlassablement à former non seulement d'excellents religieux, mais encore d'habiles instituteurs,

des maîtres dévoués, soucieux de procurer le bien véritable de leurs élèves.

A cette époque, M. de la Mennais eut à défendre ses Frères contre les attaques des sectaires des Côtes-du-Nord. Il soutint la cause de la liberté d'enseignement avec une chaleur telle qu'il conquit les bonnes grâces du ministre Guizot, puis de son successeur, Salvandy. La France lui fut bientôt un champ d'apostolat trop étroit; à la demande de M. Guizot, des Frères partirent pour les Antilles, le Sénégal, Saint-Pierre-et-Miquelon, Tahiti.

Laissant à ses fils le soin d'évangéliser ces contrées lointaines, le bon M. de la Mennais poursuivait ses courses apostoliques à travers les campagnes, tout en travaillant à maintenir et développer l'esprit religieux dans ses Frères et les Filles de la Providence, auxquels il ne manque pas de commenter ses thèmes favoris : la pauvreté, le détachement, l'abandon à Dieu.

Il combattait aussi sans relâche pour obtenir du gouvernement cette liberté d'enseignement qu'il aura la joie de voir accordée par la loi Falloux. Après le coup d'Etat du 2 décembre, quand cette liberté si chèrement achetée sera de nouveau mise en péril, sa main défaillante saisira la plume une fois encore pour défendre les droits des âmes des petits. Jamais il ne craignit, en effet, de s'élever contre les prétentions d'une autorité despotique ; son énergique fermeté imposait le respect, même aux pouvoirs civils et M. Guizot le promut au

grade de chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction ne le toucha guère et comme ses fils s'étonnaient de ne pas voir à sa boutonnière la rosette caractéristique, il leur répondit avec un bon sourire : « C'est une croix qui m'arrive avec beaucoup d'autres ; du moins celle-ci je ne serai pas obligé de la porter. »

D'autres épreuves allaient, en effet, atteindre ce lutteur acharné. Une première attaque de paralysie le terrassa au pied de l'autel, à Guingamp, où il se préparait à donner les exercices du jubilé ; on lui administra les derniers sacrements. Il guérit cependant, mais le dévouement des Frères ne pouvait rien contre la vieillesse envahissante, sinon redonner à leur Père fondateur quelques forces factices, immédiatement employées au service de Dieu et de l'Eglise.

Tandis que l'humble prêtre souffrait avec une angélique patience les assauts réitérés du mal physique, une grande douleur morale vint encore lui transpercer l'âme : Féli se mourait. En dépit de son extrême faiblesse, l'abbé Jean partit pour Paris. Hélas ! à peine s'était-il mis en route, qu'il apprit la mort impénitente de celui qui demeurait son frère bien-aimé. Sa douleur fut immense ; il refoula néanmoins sa tristesse intime, mais dès lors, il ne quitta plus Ploërmel : la mort vint l'y prendre le 26 décembre 1860. Depuis le commencement de cette année, il l'avait attendue comme une amie qui lui ouvrirait

les portes du ciel où il vivait déjà plus que sur la terre. Qu'avait-il à craindre, en effet ? A ce « bon et fidèle serviteur » Dieu ferait entendre la douce invitation : « Entre dans la joie de ton Seigneur », car les œuvres de plus de soixante années consacrées au service des âmes suivraient la sienne au tribunal suprême.

Quand sonna l'heure dernière, il priait encore et recommandait la prière à ses enfants. De nombreux témoignages de regret et d'admiration parvinrent aux Frères et ce fut au milieu d'un grand concours de peuple qu'on fit à ce prêtre si grand dans son humilité de solennelles funérailles. Le 31 décembre, on déposa son corps dans le petit cimetière où il avait voulu dormir avec ses Frères sous une simple dalle de pierre, pauvre tombeau d'un parfait amant de la pauvreté.

La longue et laborieuse carrière du vaillant prêtre était terminée ; il ne lui restait plus qu'à recevoir, des mains de son Juge, la couronne réservée à ceux qui ont ici-bas soutenu le bon combat. Les deux congrégations fondées par ce champion de l'enseignement allaient perpétuer et sa vie et ses œuvres, continuer de jeter les âmes dans le sein de l'Eglise et dans les bras de Celui dont il avait si fidèlement écouté la prière : « *Sinite parvulos venire ad me.* »

FONDATION DE LA PROVIDENCE DE SAINT-BRIEUC

Dieu dirige le monde par sa souveraine sagesse et les cœurs droits se plaisent à reconnaître, à bénir cette divine action dans tous les événements. Mais quand on parcourt l'histoire d'une Congrégation religieuse, le voile derrière lequel la main de Dieu se dérobe d'ordinaire tombe : le Seigneur agit visiblement sous les yeux, et l'âme y prend en quelque sorte contact avec Lui. Cette impression se dégage d'une façon saisissante du récit de la fondation de la Providence de Saint-Brieuc.

L'abbé Jean-Marie de la Mennais, alors Vicaire capitulaire du diocèse, travaillait avec un zèle infatigable au relèvement des ruines morales que la Révolution avait accumulées dans ce coin de la Bretagne. A la lumière d'En-haut, il vit que, par l'enfant, il atteindrait d'une façon très sûre le but qu'il poursuivait. Mais quels seraient ses collaborateurs ?... La divine Providence devait elle-même les lui préparer. Il est intéressant de voir comment de saintes âmes, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu, furent amenées à la procurer en se faisant humbles maîtresses d'école.

Mlles Cartel, Chaplain et Conan appartenaient toutes les trois à d'honorables familles de Saint-Brieuc; pour travailler au



Révérende Mère Chaplain

service de Dieu, avec plus d'efficacité, elles s'étaient rapprochées et se donnaient sans compter aux œuvres de miséricorde. Elles soignaient les malades, visitaient les prisonniers, les familles pauvres et pourvoyaient aux besoins des orphelins. Aucune infortune ne les laissait insensibles.

C'est ainsi qu'elles furent amenées à fonder, de concert avec Mlle Bagot, et sous son inspiration, un orphelinat destiné à servir de base à une association religieuse qui répandrait dans les campagnes bretonnes le bienfait de l'instruction chrétienne.

Cependant, Mlle Marie-Anne Cartel sentait que Dieu lui demandait encore davantage, et, profondément peinée de la détresse morale des fillettes de sa propre ville, elle exprima à ses compagnes le désir d'établir, à l'orphelinat même, des cours d'instruction religieuse pour les petites filles qui voudraient se préparer à leur première Communion. Une seconde œuvre fut donc ajoutée à la première. Pour obtenir une plus grande assiduité aux catéchismes, Mlle Cartel eut l'inspiration d'y joindre des leçons de lecture. M. de la Mennais goûta fort ce projet qui cadrait si bien avec ses propres desseins.

Aux bienfaits moraux, on ajouta les bienfaits matériels en distribuant aux enfants le déjeuner et le goûter. Avec une telle organisation, l'école absorbait presque toutes les ressources de l'orphelinat, et Mlle Bagot, qui demeurait surtout attachée à son œuvre, s'en

plaignit. Il fallut se résigner à une séparation qui fut très pénible pour Mlle Cartel.

Celle-ci fut soumise à de dures humiliations; on lui reprocha ce qu'on appelait son « entêtement », mais elle conserva son calme et sa douceur. Le grand Vicaire, il est vrai, la soutenait discrètement. Cependant sa grande force lui venait d'En-Haut. Elle sentait qu'elle accomplissait la volonté divine tant cherchée, tant demandée. Pour la connaître, elle n'avait épargné ni prières, ni sacrifices. N'était-ce pas ce désir qui la poursuivait lorsque, passant près d'une église, dans ses courses charitables, elle disait à sa compagne : « Entrons, et allons demander à Dieu ce qu'Il veut que nous fassions pour son service. »

Mlles Conan et Chaplain lui demeurèrent fidèles ; l'œuvre de la Providence était établie. Elle en garda le nom. Les saintes filles, qui ne comptaient que sur le secours divin, n'en pouvaient vouloir d'autre.

Elles restèrent d'abord dans le premier local : une pauvre chambre de la rue Grenouillère.

Depuis longtemps déjà, les pieuses associées désiraient se donner plus complètement à Dieu. Mlle Conan, entr'autres, ne restait dans le monde que pour obéir à son confesseur, M. Chantrel, ancien directeur du Séminaire qui, véritablement inspiré de Dieu lui avait dit un jour : « Vous êtes destinée à l'instruction des enfants. Vous ~~ferez partie d'une petite société qui se~~ formera sur le modèle des premiers chrétiens. Vos

fonctions ressembleront à celle des diaconesses de la primitive Eglise. Vous aurez une règle tirée de plusieurs autres règles et appropriée à votre Institut. » M. de la Mennais savait que pour être vraiment profitable aux âmes, l'œuvre de l'éducation demande à celles qui s'y dévouent une éminente sainteté; il résolut donc, malgré leur petit nombre, de les organiser en communauté. La nuit de Noël 1818, en la chapelle de N.-D. du Refuge, elles prononcèrent l'acte qui consacrait leur première donation. Il achève de les faire connaître. Humbles, cachées, « le bien ne fait pas de bruit », elles ne vivaient que pour Dieu et ne s'attachaient qu'à son bon plaisir.

« En présence de la Très Sainte Trinité, de notre bonne Mère, de saint Ignace notre patron et de nos saints Anges, nous protestons, avec le secours de la grâce sans laquelle nous ne pouvons rien de bien, que — désormais — nous ne voulons plus ni penser, ni rien dire que ce qui est pour la plus grande gloire de Dieu. Nous désavouons pour à présent et pour toujours, toute intention d'amour-propre; nous désirons servir Dieu uniquement et de tout notre cœur.

« Dieu seul dans notre esprit ! »

« Dieu seul dans notre cœur ! »

« Dieu seul dans toutes nos actions pour à présent et pour jamais ! »

L'acte fut signé le 31 décembre par les trois associées et par une nouvelle aspirante, Mlle Esther Beauchemin. Mlle Conan

fut nommée supérieure. Elle ne voulait voir dans ce titre qu'une nécessité imposée par les circonstances — Mlles Cartel et Chaplain résidaient encore dans leurs familles — et elle espérait que Mlle Cartel, la vraie fondatrice à ses yeux, en exercerait la charge. C'était mal compter avec l'humilité de la sainte Mère. M. de la Mennais dut même intervenir pour lui imposer d'émettre son avis dans les circonstances importantes.

Le premier règlement suivi fut celui que le Père de Clorivière avait établi pour ses sociétés du Cœur de Marie, et Mme Pouhaër, supérieure des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, donna aux premières Filles de la Providence, sur la demande de M. de la Mennais, la formation religieuse qui leur était nécessaire.

Dieu bénissait l'œuvre naissante. Le nombre croissant des élèves obligea de transférer successivement l'école de la rue Grenouillère dans la rue Fardel, puis dans la rue Quinquaine. Finalement, M. de la Mennais acheta pour ses Filles, l'ancien couvent des Ursulines, rue du Ruisseau-Josse.

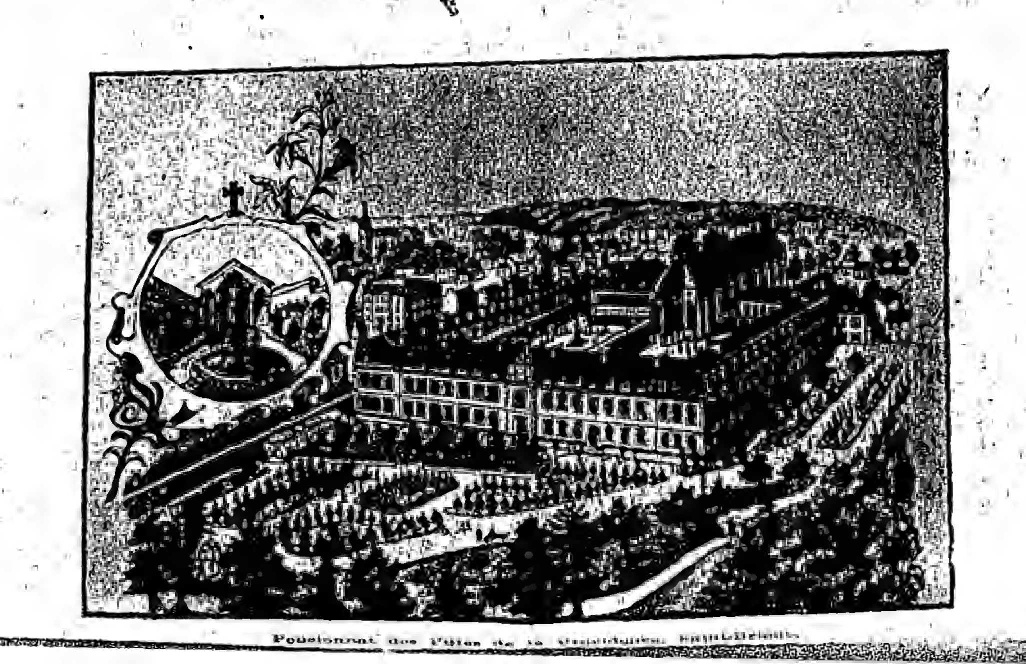
Dès leur première visite, Mlles Cartel et Conan comprirent que Dieu lui-même leur offrait cet asile et les invitait à poursuivre dans l'endroit même où elle avait été établie, l'œuvre d'enseignement que la Révolution avait interrompue. Forte de cette assurance intime, Mlle Cartel s'écria : « Nous serons bien ici; la croix y est plantée pour longtemps. »

Elles prirent possession de leur nouveau domaine le 20 octobre 1820. Le 25 mars suivant, M. de la Mennais leur remit les premières Règles. Ce n'était encore qu'à titre d'essai, mais qu'elles révèlent bien la pensée du Fondateur ! Les Constitutions visent à faire de ses Filles des religieuses à l'âme forte, animées du pur esprit de l'Evangile. Il les forme à une vie où prière et travail sont, comme dans la vie de Jésus, harmonieusement distribués de telle sorte que que « l'action poursuivie dans un but apostolique soit, non pas un à-côté, mais un développement, une surabondance de la contemplation ». (St Thomas.)

L'ère des pérégrinations était close, celle des grandes épreuves allait s'ouvrir. Dieu voulait consacrer cette œuvre, en lui imprimant ce cachet divin qu'est la souffrance.

Elle se fit d'abord sentir dans les difficultés que les bonnes Mères eurent avec l'autorité épiscopale, insuffisamment éclairée sur la fondation qu'elles avaient entreprise. N'était-ce point tenter Dieu que de maintenir une école sans aucun des moyens que réclament d'ordinaire la sagesse et la prudence humaines ? Travail, pauvreté étaient, en effet, les seules richesses d'une œuvre qui s'étayait uniquement sur la Providence.

Parfois, Dieu permet que l'épreuve nous vienne de ceux-là même qui devraient être nos soutiens. Toujours abandonnées à la volonté divine, les saintes filles continuaient leur pénible tâche d'institutrices.



Pensionnat des Filles de la Congrégation [illegible]

Mlle Cartel, qui n'avait pu jusqu'alors quitter sa famille, vit se lever l'un après l'autre les obstacles qui l'empêchaient de vivre dans son cher couvent. Sa joie fut vivement partagée par ses sœurs ; mais celles-ci comprirent vite que, prématurément usée par les soucis, les travaux et les pénitences, leur fondatrice ne leur serait pas longtemps laissée. Dieu avait simplement voulu qu'elles apprissent de leur Mère comment doit mourir une Fille de la Providence.

Les clartés du ciel semblaient déjà l'entourer comme d'une auréole. Son humilité, sa douceur, son obéissance se révélaient plus profondes à mesure qu'elle approchait du terme. Enfin, « douce envers la mort comme elle l'avait été envers la vie », elle s'endormit dans le Seigneur, en sa 49e année, le 21 octobre 1821.

Au dire de M. de la Mennais, témoin des ascensions de cette âme d'élite, elle avait possédé la charité au plus haut degré de perfection. Tous ceux que son inlassable dévouement avait soutenus, tous ceux que sa grande bonté avait conquis, vinrent lui rendre leurs derniers hommages. Elle fut inhumée dans le cimetière Saint-Michel, et en 1839, ses restes furent transférés dans l'enclos de la Providence, à l'ombre du grand Calvaire.

Les Sœurs avaient une protectrice au ciel : elles ne tardèrent pas à le sentir. Les familles aisées de Saint-Brieuc, voyant leur zèle, les excellents résultats de leurs



Le Calvaire

méthodes, voulurent leur confier l'éducation de leurs enfants. Ainsi s'ouvrit le pensionnat. Les débuts en furent modestes; cependant il assurait l'œuvre des classes gratuites.

Mgr Groing de la Romagère, éclairé par l'opinion publique, changea d'attitude. Des heures de paix semblèrent s'annoncer. Elles devaient être courtes. Si l'homme se fortifie dans l'adversité, il en est de même d'une société religieuse ; les épreuves devaient donc continuer de façonner celle-ci. M. de la Mennais, promu à la dignité de Grand Aumônier de France, allait quitter ses Filles. Il voulut alors donner à sa fondation un caractère aussi définitif que possible.

Il décida qu'elles seraient réparties en deux classes : les Mères et les Sœurs, et le 21 novembre 1822, en la fête de la Présentation de la Sainte Vierge, il leur remit le costume qu'elles avaient elles-même choisi.

Son départ eut lieu le lendemain; ce fut pour les Sœurs l'occasion de faire un nouvel acte d'abandon entre les mains de la Providence divine qu'elles honoraient d'une façon si spéciale.

M. de la Mennais continua d'exercer sa charge de Supérieur ecclésiastique de l'Institut naissant avec lequel il entretint une active correspondance. Neuf Sœurs de chœur et quatre Sœurs converses composaient la petite communauté dont Mlle Conan était toujours Supérieure. Le 26 septembre 1827, après neuf ans de supériorat, elle fut remplacée par Mlle Esther Beauchemin et nommée Econome. Elle montra dans l'exer-

cice de cette charge combien sa simplicité, son abandon total étaient agréables à Dieu. Alors qu'elle n'avait pas d'avances pour une semaine, elle faisait poursuivre les travaux d'agrandissement que l'on avait dû entreprendre. « Puisque cela est nécessaire, disait-elle, Dieu viendra à notre secours. » Son attente n'était pas trompée. En de nombreuses occasions, Dieu se plut à récompenser sa foi.

Un matin, elle s'aperçut, non sans tristesse, qu'elle ne pourrait subvenir aux dépenses de la journée. Ne voulant pas faire de dettes, avec le peu d'argent qu'elle avait encore elle acheta une sole pour le repas de midi. La Mère Econome donna à chacune une large part de poisson. A la fin du dîner, voyant qu'il en restait encore, elle dit simplement : « Il nous reste la part du pauvre, il n'en sera pas privé. »

De tels faits — car d'autres aussi merveilleux pourraient être cités — remplissaient de joie l'âme du vénérable Fondateur. Dans ces difficultés financières, il voyait si manifestement la Main divine conduite par le Cœur de Jésus se tendre vers ses enfants ! Et quand celle-ci n'intervint pas directement, elle trouva dans M. Sébert, riche négociant de Saint-Brieuc, l'intendant attitré de ses largesses divines. Sa charité aussi généreuse que discrète vint en aide, plus d'une fois, aux premières Religieuses de la Providence et la Congrégation en garde un souvenir aussi reconnaissant que fidèle. Au moment critique, Dieu venait donc toujours au secours de ses



La Chapelle

épouses, non pour les établir dans une tranquillité complète, mais pour les affermir dans une héroïque confiance. Et M. de La Mennais se répétait : « C'est le Seigneur qui a fait cette œuvre; elle est à nos yeux digne d'admiration. »

En 1833, les Constitutions furent revisées; les modifications portèrent principalement sur des détails de forme. Le Fondateur insista sur la vertu de pauvreté. Il suivait par là les indications de la Providence qui se chargeait elle-même d'établir solidement les Sœurs dans cette vertu. Pendant les quarante premières années, elle les voulut aux prises avec des difficultés telles qu'un abandon plein d'amour pouvait seul permettre de soutenir sans défaillance.

Cette détresse se fit sentir d'une façon angoissante quand, le nombre des élèves augmentant, on dut construire une chapelle. Les travaux furent entrepris, et l'on n'avait pas de quoi payer les notes du boulanger !... M. de la Mennais engage ses Filles à poursuivre malgré tout. Quand elles font leur budget, presque régulièrement elles s'écrient : « Nous n'avons rien, Dieu soit béni ! »

En 1850, elles se croient obligées d'interrompre la construction, les dettes les effraient. Le Père fondateur vient et, sur son ordre, les travaux reprennent. Enfin l'édifice est achevé; en 1853, le Père y célèbre pour la première fois le saint Sacrifice. Quels prodiges de confiance, d'abandon n'avait-il pas coûtés ? Mais, persuadées avec sainte Thérèse que « la pauvreté est un

trésor qui renferme avec soi tous les biens », les Sœurs en supportaient avec joie les rudes caresses.

Dieu répondait à tant de vertu par le don de Lui-même. La ferveur régnait dans la maison, la régularité y était parfaite. Le vénérable Père travaillait à les maintenir par ses lettres et ses conseils. Il écrivait en 1848 : « Mes chères Filles, j'ai reçu avec reconnaissance vos vœux de bonne année. En retour, je vous offre un bouquet. Il se compose de fleurs d'humilité, de simplicité, d'amour de la pauvreté et de l'obéissance. Je désire que vous soyez embaumées du parfum de ces fleurs célestes et que vous n'en laissiez pas une seule se faner sur votre cœur. Prenez-y garde; veillez bien sur elles, car elles sont très délicates et très sensibles au moindre souffle. Vous ne les conserverez dans toute leur beauté, qu'autant qu'elles seront l'objet de vos soins les plus attentifs et que vous écarterez de vous tout ce qui peut en ternir l'éclat. Ainsi donc, vous ne vous rechercherez plus dans les moindres choses ; n'ayez aucune attache à votre volonté propre; prenez en tout Jésus-Christ pour modèle ; aimez le dénuement de sa crèche, les langes de son berceau, les épines de sa couronne, le fiel de son calice et le bois de sa croix. Tels sont mes souhaits pour vous et les étrennes que je vous donne. »

Les âmes auxquelles s'adressaient de telles lignes pouvaient les comprendre. Une d'elles, la Mère Bosc, maîtresse des novices, était l'exemplaire vivant de l'hu-

milité. « Mon Dieu, s'écriait-elle, souffrir beaucoup en ce monde et aller en purgatoire expier mes péchés. » Elle fut, semble-t-il, exaucée au gré de ses désirs. Privée de l'usage de ses membres, les dernières années de sa vie, elle souffrit des douleurs atroces. Aucune consolation ne lui fut ménagée ; alors qu'elle était en proie à des sécheresses, des ténèbres intérieures, elle se sentait incapable d'exposer son état à qui l'aurait soutenue. Pendant ce long martyre, elle ne proféra pas une plainte. Fidèle à l'acte d'abandon qu'elle avait fait à Dieu, elle répétait : « Père, non ce que je veux, mais ce que vous voulez. » —

Les premières Mères vécurent jusque dans un âge avancé et contribuèrent ainsi à établir fortement les Filles de la Providence dans l'aimable simplicité, l'humble dévouement, l'obéissance joyeuse qui sont vraiment l'apanage chèrement conservé, — non seulement à la Maison-Mère, — mais aussi dans celles qui la prolongent, comme autant de rameaux, pour le plus grand bien de la jeunesse.

LA PROVIDENCE DE SAINT-BRIEUC EN CANADA

....

M. l'abbé Barbier, prêtre français du diocèse de Viviers, et curé de Saint-Louis en Saskatchewan (Canada), désirait vivement des Religieuses enseignantes pour fonder une école dans sa paroisse. Sa Grandeur, Mgr Pascal, accédant à son désir, pria M. Bodard, colonisateur de la Saskatchewan, de se charger de cette mission délicate. M. Bodard pensa immédiatement aux Religieuses de la Providence du vénérable Jean-Marie de Lamennais; ses jeunes filles avaient reçu, dans leur pensionnat de Saint-Malo, une éducation à la fois solide et distinguée, et conservaient pour leurs anciennes Maîtresses une affectueuse vénération.

Les pourparlers furent engagés sans retard, mais toute une année se passa sans les voir aboutir : l'entreprise est nouvelle, en effet ; la Providence jusqu'alors, avait limité à la Bretagne le champ de son apostolat; devrait-elle s'expatrier, se livrer aux hasards de la vie des missionnaires ? Les Sœurs consentiraient-elles à un exil que leurs Constitutions n'avaient pas prévu ?

Les Supérieures n'opposèrent pas un refus absolu à la demande de Mgr Pascal, mais voulurent réfléchir mûrement avant de se lancer dans cette nouvelle voie.

Le 19 mars 1897, en la fête de saint Joseph, patron bien-aimé de la Congrégation, il fut décidé que six Religieuses partiraient pour le Canada, et, le 26 avril suivant, un mercredi, à 11 heures du soir, Mère Saint-Jean Berchmans, Mère Marie du Rosaire, Mère Marie Berchmans, Sœur Saint-Philippe, Sœur Sainte-Germaine, Sœur Marie-Madeleine dirent un « au revoir » ému à leur chère Maison-Mère.

Elles s'embarquèrent à Boulogne, sur l'*Amsterdam*. Leur traversée fût pénible et mouvementée... Cependant, le 10 mai, elles débarquèrent à New-York et prirent le train pour Montréal. Dans cette dernière ville, un accueil fraternel leur est réservé : le Révérend Frère Ulysse, provincial des Frères de l'Instruction chrétienne en Canada, averti de l'arrivée des Religieuses de la Providence, vint les recevoir, accompagné de deux Sœurs Grises; celles-ci leur offrirent pour la nuit la plus cordiale hospitalité, et le lendemain, les six nouvelles missionnaires passèrent à Laprairie, dans la maison provinciale des Frères, une journée des plus agréables qui leur fit oublier pour un moment les émotions de la veille et les incertitudes de l'avenir.

Quelques jours plus tard, elles arrivèrent à Prince-Albert où Mgr Pascal les reçut avec une paternelle bienveillance. Il voulut garder auprès de lui trois des envoyées de la Providence, pendant que les trois autres continuèrent leur chemin vers la paroisse du Révérend Père Barbier.

St-Louis-de-l'Angevin. 1897. — A St-Louis,

leur école n'étant pas achevée, les Religieuses s'occupèrent de préparer les enfants à la première Communion et firent peu à peu l'apprentissage de la vie de mission. Bientôt, l'une des Sœurs connaissant la langue anglaise put l'enseigner le matin, tandis que l'autre donna des leçons de français l'après-midi. Le Gouvernement leur accorda un permis pour une année avec une petite rétribution ; passé ce délai, la Providence se chargerait de pourvoir à leur subsistance. Les habitants de Saint-Louis se montrèrent généreux pour celles qui venaient de France se dévouer à l'éducation de leurs enfants. Mgr Pascal entoura ses protégées d'une sollicitude toute paternelle; il pourvut bien souvent à leurs besoins matériels et leur ménagea plus libéralement encore le secours dont leur âme était avide. Sa Grandeur voulut prêcher elle-même la première retraite annuelle en Canada. Dieu a rappelé à Lui ce prélat vénéré, mais sa mémoire reste vivante pour celles dont il fut le soutien sur la terre d'exil.

Deux ans et demi plus tard, en septembre 1899, la Maison-Mère envoya vers ses filles de Saint-Louis un renfort de trois Religieuses : Mère Saint-Sylvestre, aujourd'hui Supérieure Générale de la Congrégation ; Mère Saint-Pierre Claver et Sœur Saint-Léonard. Leur voyage ne se fit pas sans péripéties ; on eût dit que les puissances occultes, pressentant le grand bien que les Filles de la Providence allaient accomplir, s'acharnaient contre elles. Les éléments étaient déchaînés : brouillards, tempêtes se-

succédaient mais, au milieu de ce tumulte de la nature, elles gardaient leur paix, leur sérénité joyeuse et poursuivaient leur route. Un jour, elles crurent leur dernière heure arrivée. Se rendant de Prince-Albert à Saint-Louis, elles furent enlisées dans des marais avec voiture et chevaux, mais leurs bons Anges veillaient... Elles arrivèrent enfin et l'accueil si cordial de leurs Sœurs fit vite oublier les difficultés du voyage. Après quelques jours de repos, sur le conseil du Révérend Père Duhaut, Supérieur des Oblats de Marie et du Révérend Frère Ulysse, provincial des Frères de l'Instruction Chrétienne en Canada, deux d'entre elles retournèrent dans l'Est canadien en vue d'acquérir des diplômes anglais et d'augmenter ainsi leurs moyens d'apostolat. Elles vinrent à Kingston d'abord, chez les Sœurs de Notre-Dame fondées par Marguerite Bourgeois, une Française, puis à Ottawa, chez les Sœurs Grises, où la Supérieure, la bonne Mère Thérèse les entoura d'une sollicitude toute maternelle et facilita leur tâche. Elles restèrent une année dans cette dernière ville où elles passèrent avec succès un premier examen.

Entre temps, à la demande de Mgr Langevin, Mlle Dubuc, fille du Juge de Saint-Boniface, se mettait aimablement à la disposition des Sœurs, ses diplômes la rendant très utile dans l'école.

Les étudiantes d'Ottawa étant de retour, l'une reste à Prince-Albert et s'occupe d'un orphelinat, tandis que sa compagne retourne

à Saint-Louis. Deux ans et demi se passent ainsi, mais il fallait des diplômes du Nord-Ouest pour enseigner dans les Ecoles des « Territoires ». Les deux mêmes Religieuses retournent donc à Calgary où elles restent un mois, puis à Régina, où elles voient enfin se réaliser leurs espérances. À la fin de juin 1903, elles se présentent à l'examen et sont reçues d'emblée. Le divin Maître avait béni leurs efforts. Après deux bons mois de vacances passés à Saint-Louis, elles vont à l'Ecole Normale d'où elles sortent à Noël, munies des certificats exigés par le Gouvernement.

Domrémy. 31 décembre 1903. — Mais le bon Père Barbier avait changé de paroisse et venait d'être nommé curé à Domrémy ; l'expérience lui avait montré une fois de plus le bien que pouvait procurer l'enseignement des Religieuses, aussi, l'un de ses premiers soins fut-il de demander à Mgr Pascal l'aide des Filles de la Providence. Sa Grandeur fut un instant perplexe : un autre curé de la Saskatchewan sollicitait en même temps des Sœurs pour son école, et fournissait aussi d'excellentes raisons d'être entendu le premier... Enfin, Monseigneur prononça son Jugement de Salomon : « Le premier de vous deux qui aura bâti une maison pour les Religieuses les aura dans sa paroisse. » Et chacun des deux rivaux de se mettre vite à la besogne pour gagner le prix du concours. Le Père Barbier fut vainqueur, et ainsi fut fondée la maison de Domrémy.

Les Sœurs s'installèrent donc dans la

maison qui leur avait été préparée. Ce petit couvent du Far-West mérite qu'on s'y arrête un instant. Imaginez une cabane en troncs d'arbres mal équarris et joints entre eux par des copeaux que maintient de la terre glaise; le tout surmonté d'un toit à l'avenant au travers duquel, par endroits, on aperçoit le ciel. Sans la croix qui surmonte la primitive construction, le voyageur attardé aurait peine à deviner l'abri des Epouses de Jésus. Ce fut là pourtant leur gîte, et si Dame Pauvreté y régna en souveraine Maîtresse, les survivantes de ces « temps héroïques » aiment à les évoquer comme « leur beau temps » !

Et pourtant, quel acte de foi en la Providence divine ne durent-elles pas prononcer du fond de leur cœur ce premier soir où, dans un logis non seulement dépourvu de confort, mais des objets de première nécessité, elles eurent beau retourner leur escarcelle, elles n'y trouvèrent que dix pauvres francs !... « Thérèse et un sou, ce n'est rien, disait l'illustre réformatrice du Carmel, mais Thérèse, un sou et Dieu, c'est beaucoup et c'est assez. » Les Sœurs mettaient en Lui leur confiance; c'est Lui qui pourvoierait à tout.

On emprunta des matelas pour les premières semaines; le Père Barbier se mit en quête pour offrir un lit et une chaise à chacune de ses protégées et les braves gens apportèrent des provisions. Parfois, la nuit, la petite communauté se réveillait en sursaut; la pluie faisait rage au dehors et le toit, complaisant, lui laissait libre entrée

dans le pauvre logis... chaque Sœur dut ouvrir son parapluie pour éviter la douche et attendre en patience la fin de la tourmente. Les Filles du Père de Lamennais étaient heureuses de fonder dans le dénuement : la croix, symbole de souffrance, n'est-elle pas aussi gage de triomphe et d'immortalité ?... En hiver le froid est si intense que les Sœurs auraient pu regretter le climat tempéré de la douce Bretagne, mais l'amour de Jésus, le désir d'étendre son règne, n'était-ce pas un feu dévorant, bien capable de les réchauffer et d'accroître leur ardeur pour un apostolat plus lointain ? Jésus ne les comble-t-il pas, du reste, de délicatesses toutes divines ? Quand la neige rend impraticables les chemins, même celui qui conduit à la pauvre église, c'est sous leur toit si misérable qu'Il viendra les réjouir de sa divine Présence... Sur l'unique table de leur demeure l'on étend les trois nappes blanches pour l'auguste sacrifice. Le Père, revêtu des ornements sacerdotaux, célébrait la Sainte Messe... il consacrait le nombre d'hosties nécessaires à la Communion des humbles missionnaires... et qui dira la ferveur de ces actions de grâces où chacune pouvait, en vérité, dire à l'Epoux divin : « Vous êtes mon seul bien et mon Tout ! »

Pendant la belle saison, les visites de Domrémy à Saint-Louis étaient fréquentes, dix milles à peine séparant les deux communautés ; c'était toujours une grande joie pour les Sœurs de se trouver réunies. Mettre en commun joies et espérances,

s'animer les unes les autres au support généreux des labeurs, se retremper dans l'esprit de famille, est-il rien de plus doux sur la terre étrangère !...

A Domrémy, comme à Saint-Louis, comme en France, le but principal des Religieuses est l'éducation des enfants; mais là, comme dans tout l'Ouest Canadien, il n'y avait alors aucun établissement pour les garçons; afin de répondre au désir des évêques, les Supérieurs majeurs permirent d'accepter des garçons comme pensionnaires jusqu'à l'âge de douze ou treize ans.

En 1919, la maison de Saint-Louis devint insuffisante. Les Filles de la Providence durent envisager la nécessité d'un couvent plus spacieux et plus près de la gare : d'autre part, il n'est pas rare que dans ces pays neufs, la construction d'une ligne de chemin de fer entraîne le déplacement d'un centre, même populeux. Les Sœurs établirent donc leur nouvelle demeure près de la station ; elles y firent transporter une partie de leurs anciennes constructions. Ce détail peut sembler bizarre; cependant, en Canada, le transport des maisons de bois n'est pas rare ; elles sont bâties sur un solage en pierres, il est donc relativement facile de les soulever pour les placer sur un traîneau, et celui-ci, mis en mouvement par un attelage d'une trentaine de chevaux, peut emporter sa charge à de grandes distances. C'est ainsi que les Sœurs ont actuellement un joli bâtiment mi-neuf, mi-ancien, à deux milles de leur ancienne résidence. Néanmoins, l'une d'elles continue d'aller



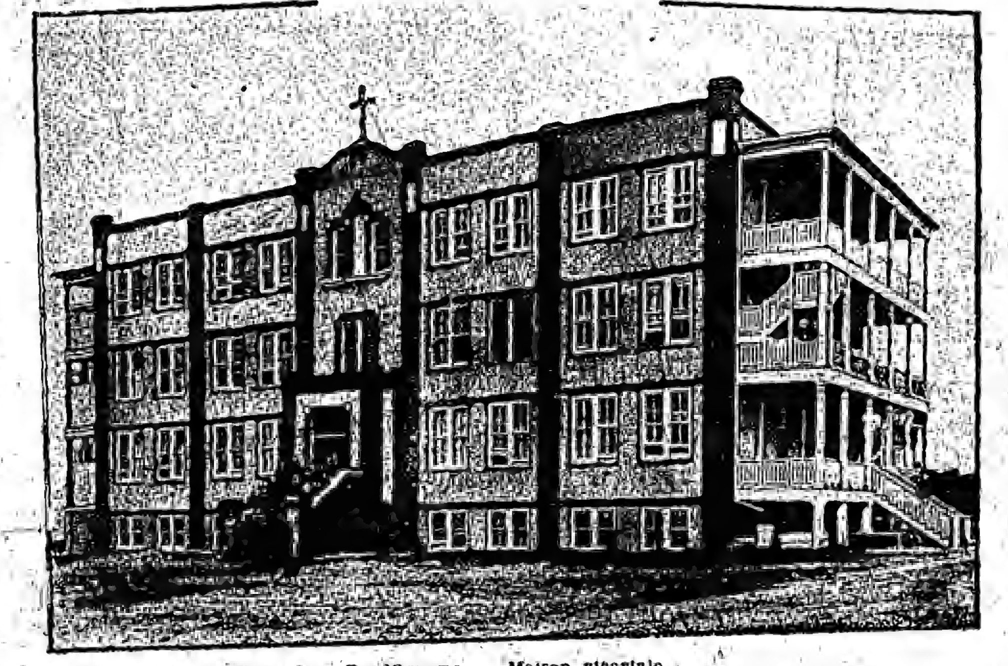
Couvent de Saint Louis, Sask (Canada), côté est

chaque jour instruire les enfants de ceux qui n'ont pas encore transporté leurs pénates près de la voie ferrée.

C'est un devoir de reconnaissance bien doux de mentionner ici avec le Père Barbier, le Révérend Père Gabillon, qui lui succéda à Saint-Louis; son dévouement inlassable le fit nommer à bon droit par Monseigneur Pascal : « La Providence des Filles de la Providence ». Que Dieu leur donne la récompense méritée par leur zèle apostolique !

Howell. 1905. — En 1905, nouvel essor de la Providence canadienne. M. l'abbé Bourdel, prêtre français du diocèse de Nantes, obtint pour son école quelques Sœurs de Saint-Louis, qui expérimentèrent une fois de plus les joies mais aussi le dénuement d'un nouveau début. M. l'abbé Bourdel avait été aidé dans la création de sa nouvelle paroisse par une généreuse bienfaitrice, M[lle] Dejoie ; celle-ci ne s'intéressa pas moins vivement à l'œuvre de l'école et les Religieuses gardent de toutes ses bontés un souvenir très reconnaissant.

Le petit grain de sénevé se développa rapidement, si bien que la modeste maison de 1905 se transforma peu à peu en un couvent digne de ce nom, capable de recevoir, en plus des Sœurs, un petit noviciat et une centaine de pensionnaires. De plus, l'école paroissiale, dirigée par les Religieuses, distribue aujourd'hui l'instruction et l'éducation religieuse à un grand nombre d'enfants. Howell s'appelle maintenant « Prud'homme », en l'honneur de Monsei-



Prud'homme — Maison vicariale

gneur Prud'homme, évêque très aimé de Prince-Albert et Saskatoon qui, lui aussi, a droit à plus d'un titre à la religieuse gratitude de ses Filles de la Providence !

M. l'abbé Bourdel, honoré du titre de Prélat de la Maison de Sa Sainteté, est devenu Monseigneur Bourdel, ce qui ne l'empêche pas de continuer, comme par le passé, de se dévouer pour son couvent, et de catéchiser lui-même, non seulement Postulantes et Novices, mais même les enfants des classes. Il nous est doux d'exprimer ici notre profonde reconnaissance à celui qui, après avoir été le fondateur de la maison de Howell, n'a jamais cessé d'en être le Père profondément dévoué.

Bonne-Madone. — *Sask.* 1905. — Cette même année 1905 vit encore une autre fondation, celle de Bonne-Madone. Mais, trop éloignée du chemin de fer, elle fut abandonnée pour renforcer Howell où l'on pressentait un avenir plus sûr. Pareil sort advint à Domrémy, et pour des raisons analogues, mais ces sacrifices, rendus nécessaires par les circonstances, permirent ailleurs un apostolat plus fructueux.

Végreville. — *Alberta.* 1906. — Le 13 décembre 1906, à la prière du Révérend Père Bernier, trois Religieuses de la Providence prirent, à Végreville, la direction de l'Ecole séparée (1) et fondèrent un pensionnat. Le R. P. Bernier et le Père Garnier, son assistant, leur cédèrent une petite maison

(1) L'école séparée est l'école de la minorité, soit catholique, soit protestante.

à peine achevée, pendant qu'eux-mêmes se retirèrent dans une autre, plus petite encore, où le froid, sans nul doute, les fit bien souffrir. Il n'y avait pas de Sœurs diplômées pour l'enseignement de l'anglais : une maîtresse laïque dut leur prêter son concours, et les Sœurs, sans aucune ressource, ne manquèrent cependant de rien, grâce à ces bons Pères dont la sollicitude pour elles ne sera jamais oubliée. Ils se firent tour à tour menuisiers, charpentiers, peintres : aucun travail pénible, aucun souci ne les rebutait quand il s'agissait de l'avenir de l'œuvre à laquelle ils avaient dévoué tout leur cœur.

Dès le début, néanmoins, les Religieuses reçurent des pensionnaires; elles cultivèrent elles-mêmes un potager et purent bientôt suffire à leurs modestes nécessités. Bientôt, grâce aux Pères encore, la petite école fit place à une belle construction pouvant recevoir tous les enfants de l'école catholiques, plus un bon nombre de pensionnaires ; en 1914, ce local étant devenu insuffisant, les Commissaires d'Ecole firent bâtir aux frais du District un magnifique bâtiment scolaire.

Le 26 juillet 1908, les Religieuses eurent la joie de voir grossir leurs rangs : leur institutrice devenant postulante pour être bientôt la première professe canadienne de la Providence. Depuis, le Noviciat a élargi ses portes pour donner entrée à une pléiade de jeunes filles. A l'exemple de leurs sœurs aînées, elles se dévouent pour faire connaître et aimer Dieu des enfants si exposés.

à l'influence protestante. Leur tâche est parfois ardue, mais pour elles se réalisera aussi cette parole si consolante de nos Saints Livres : « Ceux qui en auront instruit un grand nombre dans les voies de la sainteté brilleront comme des étoiles dans les perpétuelles éternités. »

En octobre 1923, sur la demande de Sa Grandeur, Mgr Prud'homme, le petit Noviciat fut transféré dans son diocèse, à Prud'homme-Saskatchewan. Mais Végreville garde son Pensionnat et son Ecole séparée, sous la direction des Filles de la Providence.

Vonda-Sask. 1923. — En septembre 1923, les Religieuses prirent à Vonda la charge de l'Ecole séparée, comprenant deux classes pour les enfants catholiques, la plupart canadiens français.

Saint-Brieuc-Viscount (Sask). — En 1924 furent fondées deux autres maisons analogues, Saint-Brieuc et Viscount.

Saint-Brieuc est un centre catholique, formé en grande partie par des familles bretonnes auxquelles s'ajoutent quelques familles canadiennes; 90 enfants répartis en deux classes fréquentent l'école de la Providence.

Viscount, placée dans un centre protestant, instruit dans son école séparée les catholiques du district. La lutte est âpre entre catholiques et protestants, ce qui rend parfois difficile la tâche des Religieuses, mais plus Satan, l'éternel ennemi du genre humain, s'acharne à maintenir les âmes dans l'erreur afin de les perdre, plus une

Fille de la Providence veut leur donner la vérité et rien ne lui coûte pour faire connaître Dieu afin de le faire aimer.

Ces petites maisons de trois ou quatre Religieuses sont de véritables Nazareths où le travail, la fatigue, les privations ne manquent pas. Il y faut, plus qu'ailleurs peut-être, un profond esprit de foi, un total oubli de soi-même. Mais sous le même toit Jésus habite et avec Lui, et comme Lui, on sauve les âmes !... Cette pensée est une source d'énergie et de persévérance tranquille dans l'humble vie cachée, si grande aux yeux de Dieu...

Plusieurs paroisses sollicitent encore le bonheur d'avoir une école religieuse et demandent à la maison vicariale de Prud'homme de leur envoyer des Filles de la Providence. Souvent, faute d'un nombre suffisant de Religieuses, ces demandes, si pressantes pourtant, doivent être ajournées. Quels regrets pour les bonnes Mères à la pensée que des âmes d'enfants seront, de ce fait, privées de la sainte doctrine !... Puisse le bon Maître envoyer des ouvrières à sa vigne, afin que le bon grain semé rende cent pour un, et que la gloire de Dieu soit procurée par un nombre plus considérable encore de ces enfants, auxquels est donné le privilège de « faire sortir de leurs lèvres la louange parfaite ».

ANGLETERRE

TOTTENHAM — WOOD-GREEN

Au moment où l'avenir des écoles religieuses fut le plus compromis, les Supérieures de la Providence, jugeant les fondations canadiennes insuffisantes en cas de dispersion et bien lointaines pour un certain nombre de Religieuses, cherchèrent un abri plus rapproché de la France, au cas où les fermetures des maisons les obligeraient à s'expatrier.

Par l'entremise et sous la direction d'une religieuse d'origine anglaise qui avait conservé quelques relations avec l'Angleterre, un premier groupe vint s'établir à Londres en août 1903.

Il fallait d'abord se faire admettre par l'autorité ecclésiastique. Les négociations furent retardées par la mort du Cardinal Vaughan, à qui les Filles de la Providence avaient été recommandées par le Cardinal Richard, archevêque de Paris, ami de la famille de la fondatrice, Mère Marie-Léonie.

Les Sœurs attendirent donc un moment plus propice pour l'établissement d'une école et restèrent pendant dix-huit mois dans une petite maison de Ruskin Road, en Tottenham. Elles y reçurent plusieurs jeunes filles françaises qui venaient apprendre l'anglais à Londres.

Par une permission spéciale de la divine

Providence, maîtresses et élèves vinrent un jour en promenade du côté de Wood-Green et entrèrent faire une visite au Saint-Sacrement dans la petite chapelle provisoire servant d'église paroissiale aux catholiques en attendant la construction de l'église actuelle. Le Vicaire qui les aperçut vint les saluer et apprenant que les Religieuses cherchaient à fonder une école, il parla d'elles au Recteur, le Révérend Père John Nicholson. Celui-ci désirait vivement posséder un couvent dans sa paroisse et dès le lendemain, il députa son vicaire vers les Filles de la Providence, les invitant à venir s'établir à Wood-Green.

Les Religieuses entamèrent immédiatement les négociations nécessaires pour l'ouverture d'un établissement scolaire. Près du Vicaire Général du diocèse, le Révérend Père Surmont, elles sollicitèrent et obtinrent l'autorisation ecclésiastique et celui-ci, depuis cette première entrevue, montra toujours un grand intérêt aux Filles de la Providence.

Trois mois après l'ouverture de l'école, le nombre croissant des élèves obligea de l'agrandir. La maison voisine fut louée ; deux autres Religieuses furent envoyées de France pour seconder leurs Sœurs.

Dès le début de l'œuvre, quelques enfants non catholiques se présentèrent au couvent nouvellement établi, témoignage consolant de la confiance des familles dans le système d'éducation suivi par les Religieuses, et présage heureux de la prospérité future de leur école. Un nouveau champ d'apos-

tolat s'ouvrait ainsi ; on espérait bien pouvoir l'exploiter pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Toutefois, la prudence imposait des ménagements et demandait du tact ; une pression indiscrète et précipitée eût froissé les sentiments religieux des parents, excité peut-être des mécontentements et entretenu de faux préjugés au lieu de les combattre.

Pour ne rien compromettre des résultats espérés dans l'avenir, il fut donc convenu que liberté serait laissée aux enfants protestantes d'assister à l'Instruction Religieuse qui se donnait au début des classes. Plusieurs protestantes manifestèrent le désir de suivre les leçons de catéchisme et, volontiers, prirent part, avec beaucoup de respect et de piété, aux prières faites en commun.

A la fin de la première année scolaire, les classes du couvent comptaient une soixantaine d'élèves. Une Religieuse qui avait passé les examens de l'Université d'Oxford, Mère Saint-Vincent de Paul, fut envoyée pour en prendre la direction. Elle conquit vite l'affection, l'estime et le respect des enfants qui s'attachèrent de plus en plus à leurs maîtresses et à leur école. Celle-ci prospéra si bien, qu'à la fin de juillet 1907, il devint nécessaire de trouver un nouveau local pour la rentrée suivante.

Après la visite de la Révérende Mère Générale, on décida le transfert du couvent et de l'école à Church Hill Villas, Stuart Crescent ; là, pendant nombre d'années, s'était tenue autrefois une institution de

jeunes filles sous le nom de Queen's College.

Deux maisons contiguës contenaient de vastes appartements, hauts d'étage et bien éclairés. On établit entre elles une communication ; et il y eut large place pour une centaine d'enfants qui fréquentaient alors les classes.

De nouvelles Sœurs françaises vinrent successivement prêter leur concours à l'œuvre grandissante pendant les années qui suivirent.

Dès que les Religieuses eurent un logement assez vaste pour contenir une chapelle, les enfants furent invitées à faire une visite au Très Saint-Sacrement avant de quitter la classe, et bien des petites catholiques entraînèrent leurs compagnes protestantes dans cette visite laissée à leur pieuse bonne volonté. C'est là que l'influence eucharistique de Notre-Seigneur se fit sentir à plus d'une de ces petites âmes et commença d'ouvrir leurs esprits à la vérité. Une d'elles, convertie depuis au catholicisme et devenue Fille de la Providence, en dépit de difficultés sans nombre, a toujours considéré comme le prélude des grâces dont elle fut comblée depuis, cette première visite faite à Jésus-Hostie dans la petite chapelle. Personne ne lui avait encore parlé du Très Saint-Sacrement, mais lorsqu'elle entra dans ce petit sanctuaire, elle eut le sentiment si fort de la Présence réelle de Notre-Seigneur, qu'elle eut immédiatement foi en la divine Eucharistie.

Lorsque la Révérende Mère Générale revint à Wood-Green en mai 1909, elle



La Brabançonne. — Le Couvent (Wood-Green)

reconnut la nécessité d'un nouvel agrandissement qui permit de recevoir encore plus d'élèves et d'ouvrir un pensionnat. L'école du Couvent devenait peu à peu l'une des plus importantes de Wood-Green.

Bien des préjugés dont il avait d'abord fallu tenir compte étaient tombés ; les Religieuses enseignèrent la Bible dans les classes pour essayer d'atteindre toutes les âmes. Ce fut d'autant mieux accepté que, dans les programmes universitaires, l'étude de l'Ecriture Sainte est de rigueur. Pleine liberté est laissée pour le choix des versions, selon la forme de religion particulière à chacun des candidats aux examens.

Cette leçon devint pour beaucoup d'enfants, tant protestantes que catholiques, la leçon préférée, si bien que quelques-unes témoignèrent le désir de prendre part à l'examen annuel que vient faire l'Inspecteur diocésain. A l'instigation de ce dernier, on se risqua à enseigner le Catéchisme à toutes les élèves fréquentant l'école et, sans obliger les non-catholiques à l'apprendre, on exigea cependant la présence de toutes à l'Instruction Religieuse.

Le geste était hardi. On s'attendait à des réclamations, voire même à des désertions. Il y en eut si peu et les explications que les Sœurs donnèrent satisfirent si bien les parents, qu'elles se félicitèrent de leur détermination et rendirent grâces à Dieu de cette heureuse initiative. Ne réalisait-elle pas leurs plus ardentes espérances, en leur permettant de jeter librement et à

pleines mains la semence de la Vérité dans les jeunes âmes confiées à leurs soins ?

Cette divine semence, elles la voient maintenant fructifier de plus en plus. A partir de 1918, une nouvelle affluence d'élèves obligea à doubler le nombre des classes. En deux ans, le nombre des enfants s'éleva de 120 à 250. C'est alors que les Supérieures songèrent à acquérir une propriété sur laquelle on pourrait bâtir plus tard un établissement scolaire plus important, avec toutes les commodités et les aménagements modernes. La « Brabançonne » fut acquise en mai 1921.

Chaque année apporte de grandes consolations aux Religieuses-apôtres de l'Ile des Saints, soit par l'annonce de la conversion au catholicisme de l'une ou l'autre de leurs anciennes élèves, soit par la conquête de quelqu'une des enfants actuellement dans la maison, à qui les parents permettent d'embrasser notre sainte religion. En outre, les Religieuses trouvent un précieux encouragement dans leur apostolat lorsqu'elles constatent la piété avec laquelle presque toutes leurs élèves prennent part aux prières catholiques.

L'influence religieuse atteint surtout leurs élèves internes, qui ne refusent jamais de se rendre matin et soir à la chapelle et d'aller à la Messe le dimanche. Plusieurs témoignent même le désir d'assister à la Sainte Messe les jours ouvriers.

Outre cet apostolat près de leurs propres élèves, les Religieuses sont aussi les aides du prêtre de la paroisse pour l'instruction

des converties adultes. Il est arrivé plusieurs fois que, par les enfants, la famille a été amenée au catholicisme. C'est ainsi qu'une des dernières années, les Religieuses ont eu la joie de compter dix baptêmes dans trois familles différentes. Il serait bien difficile de dire le nombre des âmes auxquelles, depuis vingt ans, elles ont ainsi rompu le pain de la Vérité et dont elles continuent de soutenir la fidélité à la foi trouvée.

Une des premières et des plus belles conquêtes de ce genre fut celle de notre compagne Mère Cécilia (Potter), de douce et vénérée mémoire, qui ne se contenta pas d'embrasser le catholicisme, mais devint une si excellente Fille de la Providence. Aucune difficulté d'âge, de nationalité, de langage ne put l'arrêter dans son pieux dessein, et, lorsque Dieu nous la ravit après quelques années de vie religieuse, elle avait déjà répandu autour d'elle un parfum de vertus qui attira d'autres âmes à sa suite dans sa chère famille religieuse. Sur le point de quitter ce monde, elle promit à ses Sœurs d'intercéder auprès de Dieu pour qu'Il envoie d'autres ouvrières travailler à sa gloire. On attribue à son crédit près de Lui, le fait que, chaque année, depuis sa mort, le Noviciat de la Maison-Mère a reçu quelque sujet venant de cette maison de Wood-Green où son âme avait entendu l'appel divin.

En ce pays où la majorité est, hélas ! protestante, il y a aussi un délicat apostolat à exercer près des catholiques qui ont subi

l'influence néfaste du milieu. Combien de personnes, d'enfants surtout, victimes du mariage mixte, doivent au zèle des Religieuses d'avoir retrouvé leur place dans la bergerie du Bon Pasteur ! Combien d'autres qui avaient, sinon perdu leur Foi, du moins, abandonné par entraînement la pratique de leurs devoirs religieux, y ont été ramenés par leur douce et charitable influence. Aussi, pour prémunir les jeunes âmes dont elles ont actuellement la charge contre les dangers qui menacent leur Foi, des conférences spéciales sont données chaque semaine aux catholiques. Lorsqu'elles quittent l'école et que la question de leur avenir se pose, les Religieuses les suivent d'un regard maternel et vigilant dans le monde où elles entrent. Par l'intérêt porté à chacune et par des réunions périodiques, elles continuent vis-à-vis des anciennes élèves leur bienfaisante action.

Des amis catholiques et dévoués ont aidé les Religieuses à recueillir les fonds nécessaires à la construction d'une école répondant aux besoins du moment. Confiantes en leur puissant protecteur, saint Joseph, elles ont voulu faire commencer les travaux le 19 mars 1926. La bénédiction de la première pierre, retardée par la grève générale, a été faite le 17 juillet par Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen et Primat de Normandie, qui accepta de traverser la Manche pour donner aux Filles de la Providence, dont il fut jadis le Supérieur ecclésiastique, une nouvelle preuve de paternelle et fidèle affection.



High School des Filles de la Providence (Wood-Green). — Entrée.

L'équipe nombreuse des ouvriers se mit à l'œuvre avec énergie, et le 14 octobre, Son Eminence le Cardinal Bourne, archevêque de Westminster, reçut des mains de l'architecte « la clef d'or » qui devait ouvrir la grande porte d'entrée de l'école. Mgr l'Archevêque procéda ensuite à la bénédiction des nouvelles classes. Les cérémonies terminées, Son Eminence exprima sa grande satisfaction d'avoir été appelé pour bénir une nouvelle maison d'éducation dans son archidiocèse, et souhaita qu'elle fût sans tarder approuvée par le gouvernement britannique ; elle servirait, de ce chef, plus efficacement encore, la cause de l'éducation catholique dans le pays.

Le Cardinal visita ensuite la partie monastique du couvent, et avec une simplicité charmante, daigna bénir les appartements et chacune des cellules destinées aux Religieuses.

Appelées par la bouche même des premiers représentants de Dieu et de la Sainte Eglise, les faveurs divines sont acquises à cette maison de Wood-Green, et par l'entremise de saint Joseph, elles tomberont en pluie féconde dans les âmes pour la plus grande gloire de Dieu et l'extension de son règne.

La Congrégation des Filles de la Providence a été fondée, nous l'avons vu, pour procurer la gloire de Dieu en travaillant à la restauration de la foi catholique au lendemain de la Révolution. Soustraire l'enfance à toutes les influences mauvaises suscitées par l'esprit satanique, lui infuser par l'instruction et l'éducation religieuses des principes de moralité et de foi chrétiennes, seuls capables de lui faire atteindre le bonheur et la sainteté : telle est la noble fin qu'elle poursuit.

Les Filles de la Providence — disent les Constitutions — se proposent 1° de travailler à leur propre perfection en pratiquant les conseils évangéliques : pauvreté, chasteté, obéissance; 2° de contribuer à la sanctification des âmes en donnant aux enfants une éducation chrétienne, et aux malades dans les hôpitaux, les soins et le dévouement qui adoucissent leurs souffrances ~~et les préparent à une bonne mort~~.

Aux âmes désireuses d'un détachement plus absolu qui veulent ajouter aux renoncements déjà consentis, celui du pays qui les a vues naître, les missions montrent un horizon largement ouvert à leur zèle et à leurs ambitions surnaturelles.

La grande famille de la Providence est composée de Sœurs de chœur et de Sœurs converses; les premières sont employées aux différentes branches de l'enseignement; les secondes sont plus spécialement employées aux soins du ménage et aux travaux manuels. Mais les unes et les autres font les mêmes vœux de religion, travaillent à la

même œuvre et vivent de la même vie. Leurs exercices spirituels sont les mêmes, moins l'oraison du soir pour les Sœurs converses.

LE NOVICIAT

Il semble bien que le mot du ciel qui se fit entendre au Vénérable Jean-Marie de la Mennais, brûlant du désir de relever les ruines morales du diocèse de Saint-Brieuc, fut celui-ci : « Allez aux enfants, ils sont l'avenir. Donnez-leur Dieu, donnez-les à Dieu. »

A notre époque, l'angoisse du Cœur de Jésus en fait jaillir un cri plus douloureux que jamais. Tant d'âmes sont en friche ! que de ronces et d'épines dans le champ du Père, alors que l'ennemi veille, infatigable, semant l'ivraie à pleines mains. Cette terre de choix lui est ravie : c'en est fait de l'avenir si des cœurs généreux ne consentent à tous les sacrifices pour la lui conquérir et y jeter des semences de vérité, de lumière et d'amour.

Voilà ce qu'a pressenti la jeune fille qui désire entrer dans la Congrégation des Filles de la Providence de Saint-Brieuc. Elle a vu, dans une grande lumière, la beauté de l'œuvre de l'éducation. Elle ira donc consoler Jésus, elle ira lui reconquérir ces âmes que leur pureté faisait si bien siennes, elle arrachera à l'ennemi infernal les cœurs des petits.

***

Saintement avide de connaître les moyens de réaliser l'idéal entrevu, elle se présente

à la Maison-Mère. Durant plusieurs mois, elle prend contact avec sa famille religieuse, en étudie la fin, l'organisation, l'esprit, la vie intime, en qualité de postulante. Les Supérieures, d'après les dispositions qu'elles lui reconnaissent, lui donnent un emploi. Que lui importe d'être ici ou là, employée directement auprès des enfants ou ne les voyant qu'à de rares intervalles ? Une mère ne se livre-t-elle pas avec amour à tout ce que comporte sa tâche : qu'elle s'applique à former l'âme de son enfant, à éclairer son intelligence ou qu'elle lui donne les soins matériels dont son petit corps a besoin, elle ne voit que lui, son bonheur, son bien. De même, la future Religieuse de la Providence, quel que soit l'emploi que lui assigne l'obéissance, a la conviction très nette de travailler au même but, de communier au même idéal que ses aînées.

Cette formation à la vie active de la Communauté est une mesure de prudence. Combien de jeunes filles, même après un noviciat fervent, ne donneraient pas ce qu'on serait en droit d'attendre d'elles, si elles n'avaient pris conscience des difficultés extérieures de la vie qui sera désormais la leur. Après leur profession, elles ne sauraient concilier harmonieusement la vie de l'apôtre et celle de la contemplative. Le Vénérable de la Mennais, profond connaisseur des âmes, et en même temps, habile organisateur, a su éviter cet écueil.

Les jours s'écoulent et la postulante vraiment désireuse d'obéissance, d'humilité, de pauvreté, de sacrifice, exprime son dessein

de faire d'une manière plus résolue, un premier pas vers la perfection religieuse.

C'est la Prise d'habit, cérémonie pleine d'enseignements et combien touchante dans sa simplicité ! Au nom de la Sainte Eglise, on lui fait entendre ces paroles : « Que le Seigneur vous dépouille du vieil homme, de ses mœurs et de ses convoitises; qu'il vous revête de l'homme nouveau qui est créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité. » Ce souhait est tout le programme qu'implique, en effet, le changement de costume. C'est l'espérance fondée de la destruction de l'humain, déjà commencée dans l'âme et de la restauration du divin qui devra se réaliser pleinement dans l'avenir.

***

Maintenant s'ouvre pour elle le Noviciat canonique. Le Noviciat est l'atelier de refonte des âmes, des idées, des habitudes; c'est le creuset où se transforme et s'épure tout ce que le contact du monde a pu ternir ou fausser; c'est surtout le cénacle, « la chambre haute » du silence, de la prière et des initiations surnaturelles. Derrière ce rempart qu'est l'habit religieux, à la faveur d'une solitude plus complète, affranchie de toute étude profane, de tout travail absorbant, la Novice voit en pleine lumière le but primordial de sa vie religieuse : l'union à Celui qui a ravi son cœur et veut la souveraineté de son amour.

C'est aussi le moment pour elle d'étudier

plus à fond l'esprit propre de son Institut : esprit qui devra désormais vivifier toute son existence si elle veut répondre à sa vocation particulière de Fille de la Providence.

Dans la prière, par l'étude éclairée des Constitutions, aidée par les conseils reçus, elle sent se préciser l'idéal qu'elle distinguait confusément à son entrée, en même temps qu'elle voit plus nettement les moyens que sa Règle lui fournit pour l'atteindre.

La disposition fondamentale du Cœur de Jésus, sa soumission amoureuse et totale, jusqu'à l'immolation, à toutes les volontés de son Père : tel est l'idéal d'une Fille de la Providence. Reproduire cette disposition est l'essence même de sa perfection. Le regard fixé sur le divin Modèle, la Novice s'applique à l'étude et à la pratique des vertus qui doivent faire le fondement de sa vie spirituelle : esprit de foi profonde, renoncement absolu, charité parfaite, abandon total à la Providence.

L'esprit de foi lui donne le vrai sens de sa vie apostolique, qu'elle envisage comme une coopération à l'œuvre divine du Sauveur « venu du ciel pour enseigner ». C'est lui aussi qui, dans tous ses rapports avec le prochain, la maintient humble, obéissante, et lui permet de « répandre la bonne odeur de Jésus-Christ ». L'étude approfondie de l'Evangile et des vérités de la religion, des richesses cachées dans la sainte liturgie, et surtout les deux oraisons quotidiennes prescrites par la Règle : voilà les grands moyens qui lui sont

offerts pour développer en elle le sens surnaturel. La Novice qui les utilise pourra plus tard se présenter aux âmes pour leur « montrer Jésus », redisant avec Lui : « Tout ce que mon Père m'a appris, je vous l'ai fait connaître. »

Cette foi humble et tendrement confiante la maintiendra sereine en face des difficultés qui l'attendent. Sa vie sera, en effet, un tissu de renoncements aux mailles si ténues qu'il enserre *tout, soit par* sa Règle qui contraint sans relâche sa volonté, soit par ses contacts avec les enfants ou les malades. Tous exigeront d'elle une abnégation complète : rien dans son activité extérieure qui ne doive leur être livré. Ses goûts, ses désirs, même les plus saints, tout devra leur être sacrifié avec un désintéressement absolu. Comme son divin Maître, il lui faudra redire : « Je ne fais jamais que ce qui plaît à mon Père. » — « Je ne suis pas venu pour être servi mais pour servir. »

Ce don d'elle-même, elle le fera sans aucun espoir de récompense ici-bas, avec la joyeuse simplicité de ses devancières qui cacha parfois tant d'héroïsme.

Pour réaliser ce dur programme qui lui est proposé, la Novice doit rendre chaque jour plus intense l'amour de Dieu et des âmes afin qu'il soit en elle, comme en Jésus, la source toujours jaillissante de l'activité et du sacrifice. Sa Règle lui demande d'être « toute resplendissante et brûlante de la charité qui est Dieu », dans ses rapports avec ses Supérieures,

comme avec ses Sœurs, les enfants, les malades. L'esprit d'amour inspirera toute sa vie afin que la charité soit son élément, son principe, le but de toutes ses actions, la couronne de son sacrifice. (Stes Règles.)

Eclairée par une foi très vive, animée d'une charité toute divine, la Religieuse de la Providence est ainsi conduite à la vie d'abandon que son titre lui assigne comme devant être sa vocation spéciale. Le Vénérable Fondateur voulait que ses Filles réalisent ce chef-d'œuvre de Dieu qu'est une âme confiante. « Laissez-vous dévorer par la Providence », leur disait-il. Viennent les difficultés, les périls, les persécutions, que pourraient-elles craindre ?... Une Main divine, toute-puissante et toute bonne les dirige et les garde.

Plus que tout le reste, c'est cette vie d'abandon qui donne à la Religieuse de la Providence le trait saillant de sa physionomie : la simplicité.

***

Douze à dix-huit mois s'écoulent dans cette initiation à la sainteté. La fiancée de Jésus a pris ses goûts divins et, désormais, elle peut attendre avec confiance le jour béni qui consommera l'union en la faisant Epouse.

Très simple, le Cérémonial doit sa grande beauté aux textes liturgiques que lui fournit le Rituel de la Consécration des Vierges. Pour faire écho à ces fidèles amantes du Christ, la postulante avait chanté au jour

de sa prise d'habit : *Ancilla Christi sum.* « Je suis la servante du Christ. » ...*Regnum mundi et omnem ornatum sæculi... contempsi...* « J'ai méprisé les biens et les plaisirs du monde... » A l'heure de sa profession, ce sont les accents de triomphe d'Agnès qu'elle emprunte pour exprimer sa joie : *Ecce quod concupivi jam video quod speravi...* « Voilà que je vois enfin ce que j'ai désiré... je suis unie dans le ciel à Celui qui sur la terre a été l'objet de toute mon affection. »

La nouvelle professe reste encore un an au Noviciat. Ce temps lui est donné pour qu'elle débute dans l'action sous le contrôle de guides sûrs. Vues de loin, les difficultés de son rôle d'éducatrice ne lui seraient peut-être pas apparues sous leur vrai jour. Que d' « à-côtés » elle n'avait pas prévus et qui l'auraient désemparée si l'expérience de sa maîtresse ne lui apportait lumière et soutien !

Etre la digne épouse de Jésus ne doit pas néanmoins lui suffire. Il faut qu'elle réalise ses espérances et fasse œuvre d'amour en devenant mère des âmes. L'amour, c'est le don de soi : la jeune professe le comprend mieux chaque jour. L'éducation se réduit à deux choses : « Montrer Jésus, former Jésus : montrer Jésus, c'est toute l'instruction; former Jésus, c'est toute l'éducation. Il faut faire voir Jésus partout, il faut montrer Jésus toujours. » (Mgr Gay.)

Tâche sublime, véritable sacerdoce que cette maternité spirituelle. Elever des âmes, c'est les orienter vers Dieu, c'est les ache-

miner sur les pas de Celui qui est « la Voie, la Vérité et la Vie », car pour être vraie et solide toute éducation doit reposer sur l'Evangile, manne de l'intelligence, soutien de la volonté, stimulant pour le cœur.

Former Jésus dans les âmes, tel est donc bien le rôle de la Religieuse éducatrice : nouvelle incarnation à laquelle elle ne manquera pas d'intéresser la Vierge qui lui a été donnée pour première Patronne et l'Esprit-Saint dont la puissance est au service de l'amour.

Sublime, l'œuvre de l'éducation n'en demeure pas moins une œuvre de longue haleine et de persévérants efforts. Aussi une Fille de la Providence « ne manquera pas de se tenir bien unie à Celui sans lequel nous ne pouvons rien ». (Stes Règles.) Tous les jours, elle purifiera la flamme de son zèle au contact de l'Hostie; là encore, elle puisera la force et le courage d'être Mère, n'oubliant jamais que de la Croix découle la vie. Elle y apprendra les secrets du véritable amour. Elle aimera les enfants du meilleur d'elle-même, les entourant d'affection faite de tendresse et de virilité. Et si parfois le Jésus qu'elle donne est un signe de contradiction pour le monde des passions qu'elle voudra déraciner, elle se souviendra du glaive qui a transpercé l'âme de la Très Sainte Vierge. Elle ne s'étonnera pas d'en sentir elle-même la pointe acérée; elle doit être « rédemptrice » et les âmes ne s'achètent que par la souffrance. « Elle acceptera donc les peines, les fatigues, les contradictions inséparables

de ses emplois » (Stes Règles) ; ces multiples renoncements quotidiens, obscurs sans doute, mais combien crucifiants, elle les embrassera par amour, se rappelant « que Jésus-Christ n'a pas choisi sa croix, mais qu'Il l'a acceptée de la main de son Père ». (Stes Règles.)

Ecloses à l'ombre du Cœur de Jésus, ces fleurs délicates que sont les âmes d'enfants donneront des fruits qui demeurent ; elles seront l'élite de la race des Clotilde et des Jeanne d'Arc; elles seront encore la foi qui fonde, l'espérance qui console et la charité qui sauve.

LA JOURNÉE
D'UNE FILLE DE LA PROVIDENCE

Le réveil se fait, en tout temps, à cinq heures moins cinq minutes, par ces paroles : « *Vivent Jésus et Marie dans nos cœurs !* »

Orientée vers Dieu dès le premier instant, la Religieuse résume dans ce cri qui sonne comme un appel, le but de sa vie, et partant, de chacune de ses journées. Militante dans l'armée du Christ, elle se lève, s'anime au combat et redit les noms sacrés, sources de vie, d'amour, d'espérance : « *Mon Dieu, je vous donne mon cœur.* »

Qu'importe si la lutte en champ clos dans une classe ou un emploi plus humble encore l'a laissée, la veille, aux prises avec les difficultés, la monotonie, les incompréhensions douloureuses ! L'enjeu du combat, ce sont les âmes qu'elle veut gagner à Jésus, donner à Marie. Elle se sent prête à tous les sacrifices.

A cinq heures dix minutes, devant le Tabernacle, elle se prosterne jusqu'à terre; là, dans les sentiments de l'adoration la plus profonde, unie à l'Epoux divin dont le regard l'enveloppe, elle redit les paroles du Christ entrant dans le monde : « Voici que je viens, ô mon Dieu, pour accomplir toutes vos volontés. Vos commandements sont mon héritage éternel, ils sont la joie de mon cœur. » Les travaux de Jésus, elle vient les

partager; épouse d'un Dieu « *obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix* », elle accepte d'avance, comme Lui, toutes les volontés qui l'immoleront au bon plaisir divin.

Après la récitation de l'Angelus et la prière du matin, elle fait oraison jusqu'à six heures. Heureux instants où l'âme vient à l'école de Jésus se faire « tout enseignable afin d'apprendre tout de Lui ». (Sr Elisabeth de la Trinité.) Elle contemple le divin Modèle, l'étudie dans sa vie terrestre et eucharistique, admire ses vertus, loue ses perfections infinies. L'amour s'enflammant avec la connaissance, elle ne songe plus qu'à prendre les sentiments du Cœur de Jésus qui deviennent la règle de ses paroles et de sa conduite.

Une ardente prière à Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » termine le cœur à cœur où chaque matin se renouvellent les réserves de foi, d'amour, de zèle ardent qui lui seront nécessaires dans son apostolat.

La Messe et la Sainte Communion ainsi préparées sont pour une Fille de la Providence des moments précieux entre tous; ils scellent l'union avec l'Epoux divin, puisque l'Eucharistie « est le festin continuel de ses noces spirituelles ». (Stes Règles.)

La première partie de l'action de grâces comprend la récitation en commun des psaumes où le Roi-Prophète, image de l'âme religieuse, exalte la bonté divine. Brebis du troupeau du Seigneur, rien ne peut lui manquer. « Il la conduit lui-même

dans ses pâturages. » Le bon Pasteur dresse pour elle la table de sa Providence et se fait sa pâque en se donnant lui-même au banquet eucharistique. Encore quelques instants aux pieds de Jésus et le « *surgite eamus* » se fera entendre au fond de l'âme. « Levons-nous : l'heure est venue », il faut travailler, se dépenser, s'immoler. Faudra-t-il donc quitter le Maître ?... Non point. Ne veut-il pas être le moteur central dirigeant, entraînant toute l'activité ?

Une atmosphère de prière va entourer la Religieuse attentive et saintement avide de garder le contact divin. Comme les anneaux d'une chaîne d'or, les Exercices spirituels sont liés entre eux par la pratique de la présence de Dieu et la bénédiction de l'heure; elle sonne et tout travail cesse : « Souvenons-nous que nous sommes en la sainte présence de Dieu » et, après un moment de silence où l'âme se recueille pour adorer en elle « les Trois » qui y résident : *Tout en union avec Jésus ! et pour l'amour de Jésus !* »

Réconfortée par ce regard de foi, une Fille de la Providence se remet au travail avec plus d'entrain, et se maintient ainsi, au cours de ses occupations, dans une ambiance surnaturelle. Si elle utilise ces menues observances — que les récréations même ne suspendent pas — elle ne peut manquer d'arriver à l'union intime avec Notre-Seigneur et, par Lui, à la Trinité Sainte.

Aussi, qu'elle s'enferme dans une classe comme Jésus au Tabernacle, ou vaque dans

un autre emploi aux différents travaux de la maison, elle sait que partout, elle coopère à une œuvre divine, prolonge la Rédemption et concourt puissamment à la sanctification des âmes. Fière de l'honneur de servir son Maître et son Seigneur, elle s'inquiète peu de la forme de service qui lui échoit. Elle ne ménage ni son temps, ni sa peine et, joyeusement, apporte sa part de labeur à la floraison magnifique qui s'épanouit aux chauds rayons de la grâce sous le ciel de la Providence.

Au cours de la journée, elle fait une visite au Saint-Sacrement, heureuse d'aller aux pieds de son Dieu dans la solitude du sanctuaire se reposer des fatigues de la journée et reprendre un nouveau courage.

Après le son de l'Angelus de midi, la cloche appelle au réfectoire toute la Communauté. Le repas en commun est un gage de fraternité et d'union. Au « Benedicite » qui précède les deux principaux repas — comme aux Grâces qui les suivent — s'ajoutent des versets en concordance avec le cycle liturgique.

Si donc, une Fille de la Providence ne peut, à raison de sa vie active, se livrer à la psalmodie de l'Office divin, elle n'est pas privée cependant d'un des meilleurs aliments d'une piété solide et éclairée. En condensant pour elle, dans ces quelques versets, la pensée dominante de l'Eglise, le Vénérable Fondateur révèle son dessein de la nourrir du pain substantiel de la liturgie. Elle s'en incorpore l'essence et peut ainsi s'unir à Jésus dans la suite de ses mystères.

Durant le repas, la Règle présente à son esprit une série de pensées saintes en vue de maintenir cette union d'âme : « Que la Religieuse élève vers Dieu sa reconnaissance, qu'elle s'humilie en mangeant ce pain qui ne lui est pas dû; qu'elle soupire après l'aliment de son âme et s'unisse intérieurement à Jésus dans la Sainte Eucharistie. » Pour faciliter encore cet exercice de renouvellement intérieur, une lecture spirituelle est faite à haute voix.

En quittant le réfectoire, la Communauté se rend en priant à la chapelle. L'examen particulier précède la récréation. Il est suivi de prières pour les Sœurs mortes pendant l'année, les malades et les autres intentions de la Communauté.

Puis, la voix de la Supérieure se fait entendre : « *Réjouissons-nous dans le Seigneur, réjouissons-nous* » ; c'est la récréation. Oh ! qu'il est bon de se retrouver quand les âmes sont unies dans le Christ et prennent en Lui détente et repos ! A la cloche de une heure et demie qui termine la récréation, chaque Religieuse reprend son emploi.

La journée s'avance. Après leurs cours, bon nombre d'enfants regagnent leurs foyers, laissant la maison dans un plus profond silence. « *Venez, reposez-vous un peu* », disait Notre-Seigneur à ses disciples au retour de leurs courses apostoliques. Par la voix de la Règle — celle de Dieu aussi — une Fille de la Providence entend la même invitation. A 5 heures, elle se rend à la chapelle. L'Angelus du soir, la psal-

modie d'hymnes et de psaumes précède la récitation du chapelet. Une demi-heure d'oraison lui fait goûter le repos près du Maître adoré. Elle lui offre ses labeurs, pour que cette oblation unie à celle de la Victime parfaite, puisse être offerte au Père comme un encens d'agréable odeur.

La lecture spirituelle se fait en commun à 6 heures trois quarts. Elle est suivie du souper et des Grâces qui ramènent une fois de plus la Religieuse à la chapelle. Un souvenir est donné aux Sœurs défuntes pour que Dieu les introduise — si elles ne le sont déjà — dans le royaume promis à celles qui, dédaignant la gloire terrestre, n'ont vécu ici-bas que pour le ciel. Le *Salve Regina* en salue la Reine. Vers Saint Joseph, les Saints Anges, tous les saints et saintes de Dieu, des invocations montent vibrantes.

A mesure que s'intensifie la foi au dogme si consolant de la Communion des Saints, les voiles qui séparent la terre du ciel deviennent de plus en plus légers. L'esprit de foi les écarte aisément et montre dans la gloire, des membres d'une même famille. Avec quelle confiance l'âme religieuse recourt à ceux qu'elle sent si proches d'elle ! Eux aussi ont lutté pour la gloire de Dieu et l'extension de son règne ; rien de ce qui l'intéresse sur terre ne peut les laisser insensibles. Forte de cette conviction, elle prie avec la certitude d'être soutenue par le ciel tout entier.

Enfin, c'est la prière pour la propagation de la foi et la conversion des pécheurs qui jaillit du cœur d'une Fille de la Pro-

vidence. Son amour a des désirs vastes comme le monde. Epouse du Rédempteur universel, elle veut atteindre toutes les âmes rachetées au prix du sang divin. Grande est sa pitié pour celles qui n'ont point vu briller la lumière de la foi et pour les aveugles volontaires qui, en péchant, ont détourné d'elle leurs yeux et leurs cœurs ! Son zèle ne se limite pas à une contrée; il fait siens tous les intérêts du Cœur de Jésus et veut étendre son règne jusqu'aux extrémités de la terre.

A 8 heures et demie, on dit la prière du soir, suivie de la lecture du sujet d'oraison du lendemain et de la préparation à la mort. « *Ultima latet* », la dernière heure nous est cachée, et comme les Vierges sages, la Religieuse prépare l'arrivée de l'Epoux. Elle renouvelle l'huile de sa lampe par la pratique persévérante des vertus, répondant au souhait entendu au jour de sa profession religieuse : « *Ayez toujours à la main votre lampe allumée, afin que vous puissiez avec joie courir à sa rencontre et qu'il ne trouve en vous rien de souillé, rien de caché... Que l'amour divin trouve en vous des mérites à couronner, afin que vous receviez la récompense après le travail et régniez à jamais dans la terre des vivants.* »

L'*Ecce venio* fut, au matin, sa première parole d'amour : sur les lèvres de Jésus expirant, elle recueille le cri de filial abandon qui pourra clôre sa vie comme il achève sa journée : « *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.* »

***

Le Vénérable de la Mennais, qui s'était dépensé dans un champ sans cesse élargi par son zèle de feu, avait l'expérience des dangers que les âmes rencontrent dans leur vie apostolique, lorsqu'elles négligent de se retremper dans la solitude.

C'est pourquoi il impose à ses Filles un jour de retraite chaque mois, jour de silence absolu où toutes les préoccupations d'emploi doivent disparaître, pour que l'âme ainsi libérée refasse ses forces dans la prière et la réflexion. Dans le calme de la méditation, la Religieuse jette un regard en arrière et ranime son ardeur en se replaçant bien en face de l'idéal poursuivi. Lectures, instructions, examens lui remettent sous les yeux la grandeur de sa vocation, ainsi que l'étendue des obligations contractées envers Dieu et les âmes. Cette halte reposante affermit les résolutions de la retraite annuelle et lui donne un nouvel élan vers Dieu, son bien suprême.

ADVENIAT REGNUM TUUM

« Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. »
(Saint JEAN, ch. V.)

Comme au soir de la Cène où Jésus se révélait plus intimement à ses Apôtres, cette parole retentit encore au fond du Tabernacle, mais avec l'accent d'une plainte... Pourquoi, en effet, tant de victimes du doute, de l'égarement, de la mort, puisque Jésus vit si près de nous ?...

Ceux qui se posent cette question et suivent avec anxiété la terrible agonie où se débat la société actuelle ont trouvé la réponse. Ils ont compris la nécessité pressante de la régénérer par l'enseignement chrétien. Des voix augustes dans l'épiscopat se sont élevées pour faire écho à la plainte du Sauveur; pour que Jésus soit connu des âmes, il faut qu'il leur soit « montré ».

N'obtiendra-t-elle pas de Dieu des âmes tout à la fois mères, prêtres, victimes, nécessaires à son salut, cette chère Eglise de France qui lance vers le ciel sa grande supplication : « Père, Père ! envoyez-nous des apôtres !... Voyez la désolation de cette terre arrosée du sang de votre Fils. Hélas ! pourquoi faut-il qu'elle produise tant de fruits de blasphème, d'indifférence et de haine ? Pourquoi n'y récoltez-vous pas plus d'amour ? O Verbe ! Vous ne cessez pas d'être la Vérité infinie, l'Océan de Vie... Vous êtes venu pour la donner aux hommes.

et " pour qu'ils l'aient abondamment ". Tant de fatigues, de souffrances, de travaux resteront-ils inféconds ?... Seigneur Jésus, choisissez, nombreuses, des épouses qui puisent en Vous la lumière qu'elles jetteront à plein cœur dans les âmes. Esprit d'amour, animez-les de cette ardente charité qui les conduira vers ce champ de votre royaume, pour qu'elles s'y dépensent dans un labeur humble et persévérant. C'est à Vous de leur insuffler cette flamme qui, seule, peut féconder leurs œuvres. »

Choisissez-vous des âmes qui veulent bien avancer dans la foi, si confiantes dans le rayonnement de votre amour qu'elles ne comptent pas leurs efforts, qu'elles n'attendent pas le succès, mais qu'elles aillent toujours vaillantes, semant à pleines mains sans se lasser. Choisissez-vous de ces semeuses de vérité, ardentes et désintéressées, fortes de leur amour, en dépit des insuccès apparents de leur labeur ; toutes petites dans la conviction de leur inutilité à votre service, mais joyeuses dans leur abandon à votre Providence paternelle.

Père ! que ne feriez-vous pas avec de telles âmes ! Confiez-leur le « Don » que vous avez fait à la terre. Qu'elles le reçoivent et le portent aux âmes des petits, plus disposés à le goûter et à en vivre.

Alors, Père bien-aimé, vous aurez de nouveaux enfants ; la portion de votre héritage s'étendra et votre Eglise ne pleurera plus sur les enfants qu'on lui arrache de son sein ! Songez à cette Epouse bien-aimée de votre Fils : écoutez ses lamenta-

tions plus poignantes que celles de Rachel. Non, elle ne veut plus être consolée, puisque Satan cherche à lui ravir ses fils dès le berceau.

Père saint, choisissez-vous des âmes qui comprennent la sublimité de ce sacerdoce auquel vous les conviez ! Qu'elles comprennent combien grande est la tâche de pétrir les âmes de vérité, de les aider à se dégager des liens de ténèbres et des tendances perverses où le péché les tient captives, de les ouvrir à la grâce, de leur donner Jésus enfin ! Qu'elles aient une soif sans cesse inassouvie d'exercer cette maternité des âmes, l'étendant sans mesure par leurs désirs, afin que leur union avec Jésus ait son sens total.

A l'heure où tant d'âmes se perdent parce qu'il n'y a plus assez de prêtres pour rompre le Pain vivant et le donner aux enfants, jetez les yeux sur tant de cœurs ardents si désireux de se consacrer à votre service. Faites-leur comprendre que les enfants ne cesseront de mourir de faim à la porte de nos églises où les Tabernacles sont encore pleins d'hosties, si personne n'est là pour les conduire au Banquet et le leur faire goûter.

Père très aimé, emparez-vous de ces âmes que vous avez faites si avides de sacrifice. Vous seul connaissez les germes de dévouement que vous avez déposés en elles. Père, révélez-leur donc la grandeur d'une telle vie : n'est-ce pas là une œuvre de fondement, et depuis que votre Fils est venu par la Croix et dans le sang édifier

son Eglise, les lois admirables de votre Providence ont-elles varié ?

Père ! Choisissez à votre Fils des Epouses fécondes, à l'âme sacerdotale et qui comprennent le mystère caché de ses abaissements et de sa croix. Qu'assoiffées de le suivre jusque sur le Calvaire où se réalise l'union véritable, unies à Marie pour participer à sa sublime maternité des âmes, elles demeurent toujours vaillantes dans leur tâche austère, sans cesse offertes, sans cesse immolées dans la simplicité de leur labeur obscur. Que grâce à leurs humbles efforts, des foyers chrétiens se fondent et que, sur cette terre, la Cité de votre Fils redevienne vivante et sainte !

Imprimatur :

Brioci, die 1a Novembris 1926.

Y.-M. Le Petit,
Vic. gén.

TABLE DES MATIÈRES

